

ÉTUDES

La Médaille Miraculeuse

Proposition d'interprétation
du message et du rôle de la vision de la Vierge au globe

par Waldemar Stanisław Rakocy, C.M.

« Vous avez fait des analyses remarquables très fouillées, sans précédent. L'avantage de cette étude est de présenter une solution nouvelle et cohérente ».

RENÉ LAURENTIN

L'étude publiée ci-dessous se compose de cinq parties et sera présentée selon la répartition suivante :

1. La vision de la Vierge au globe
2. La symbolique du revers de la Médaille
3. La symbolique de l'avvers de la Médaille
4. Conclusions historiques
5. Message théologique de la Médaille

INTRODUCTION

En 1830, une novice de la Compagnie des Filles de la Charité, Catherine Labouré, reçut la grâce de rencontrer au moins trois fois la Sainte Vierge¹. Durant la deuxième vision, qui eut lieu — selon ses propres dires — le 27 novembre de cette année, elle reçut l'ordre de

¹ Voir R. LAURENTIN - P. ROCHE, *Catherine Labouré et la Médaille Miraculeuse*, Paris 1976, p. 71 et suiv. ; comp. R. LAURENTIN, *Fecha, número y autenticidad de las apariciones de la Medalla Milagrosa*, dans : *Las apariciones de la Virgen Maria a Santa Catalina Labouré* (ouvrage collectif), Evangelizare 13, Salamanca 1981, pp. 77-102.

faire frapper une médaille avec une représentation de la Ste Vierge, distribuant les grâces divines, et l'inscription : « O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous » (à l'avvers), ainsi que'au revers la lettre « M » surmontée d'une croix, et au-dessous d'elles deux cœurs blessés, de Jésus et de Marie. La vision eut lieu au moins encore une fois en décembre de 1830². La réalisation de la médaille en 1832 ainsi que sa diffusion entraînent de multiples miracles, surtout des guérisons et des conversions³; c'est pourquoi on commença à l'appeler « miraculeuse ».

Au moment de la parution de la Médaille, Sœur Catherine ne trouva pas de sérénité. C'est bien le 27 novembre 1830 (et puis en décembre) qu'elle vit la Ste Vierge portant entre ses mains un globe surmonté d'une croix, et enveloppé des rayons de grâces jaillissant des anneaux qu'elle portait aux doigts. Dans les années suivantes, la voyante regrettait que cette vision ne fût pas représentée à la Médaille⁴. Autant qu'on sache, Père Aladel, son confesseur, une fois la Médaille frappée et amplement répandue, ne voulut plus réexaminer le sujet. C'est seulement lors de la dernière année de la vie de Catherine (1876) que, conformément à ses indications, une statue fut réalisée par D. Froc-Robert⁵ représentant cette vision. Si l'on n'accepta pas tout de suite cette vision c'est qu'elle différait beaucoup de celle de l'avvers de la Médaille: dans le premier cas l'Immaculée tient la boule terrestre entre ses mains, dans le second elle étend ses bras en bas et le globe se trouve sous ses pieds.

Tous ceux qui s'occupent de cette question soulignent la difficulté d'unir les deux tableaux. Les uns cherchent à résoudre le problème en supposant qu'il y a des phases successives de la vision (vision de la Vierge portant le globe entre ses mains, puis la vision de l'avvers et du revers)⁶. C'est ainsi qu'ils voient un certain développement de l'apparition (séquence d'images et de contenu). Les autres suggèrent qu'après avoir eu la vision de la Vierge au globe, Catherine vit immédiatement ce que contient le revers⁷. En ce cas l'avvers à présent

² LAURENTIN - ROCHE, *Catherine Labouré*, pp. 85-86.

³ *Op. cit.*, pp. 39-69.

⁴ Voir le point 1.2.a.

⁵ Sa photo est publiée dans : LAURENTIN - ROCHE, *Catherine Labouré*, p. 83.

⁶ Les plus représentatifs sont : [J. CHEVALIER], *La Médaille Miraculeuse. Origine - histoire - diffusion - résultats*, Paris 1878, pp. 74 et suiv.; L. MISERMONT, *Les grâces extraordinaires de la bienheureuse Catherine Labouré*, Paris 1934, p. 107; E. CRAPEZ, *Le Message du Cœur de Marie à Sainte Catherine Labouré*, Paris 1947, p. 34 et suiv.

⁷ R. LAURENTIN, *Vie authentique de Catherine Labouré*, vol. 2: *Preuves*, Paris 1980, pp. 183-187; du même auteur, *Descripción de la aparición y Virgen del Globo*, dans : *Las apariciones*, pp. 103-124, surtout p. 117. Cette possibilité n'est

serait l'œuvre d'Aladel et des personnes qu'il consulta (surtout Père J.-B. Étienne), et il évoque la façon de représenter d'alors la Ste Vierge en tant que conçue sans péché. C'est donc la vision de la Vierge portant le globe entre ses mains qui devrait se trouver à l'avvers. Il y en a qui, comme Père P. Coste, nient la vision de la Vierge au globe (effet de l'imagination de la voyante)⁸.

C'est bien le problème signalé ci-dessus suscitant des doutes différents qui est le premier but de la présente contribution. Le message théologique de la Médaille reste l'objet principal de cette étude. L'ensemble de la question sera développé aux niveaux historique et théologique.

Les analyses à suivre s'appuieront sur une élaboration des sources publiées dans les deux volumes de l'ouvrage de Laurentin : le premier, cité ci-dessus, avec la collaboration de Roche, le second intitulé *Procès de Catherine* (Paris 1979). A part cela, on se référera à une autre œuvre de Laurentin⁹. La plupart des études présentent surtout l'aspect pastoral et ne font pas suffisamment attention à l'exactitude historique des faits à décrire¹⁰. Avec le temps, les témoignages authentiques furent imprégnés de récits qui n'eurent pas été présents lors de l'apparition¹¹. Il est donc indispensable de se baser sur des informations solides afin d'aboutir au réel état des choses.

pas exclue par I. ZEDDE, *Lettura dottrinale della Medaglia Miracolosa alla luce della storia della salvezza*, Annali della Missione 88: 1981, fasc. 3, p. 236.

⁸ Voir ses *Mémoires* (non publiées); aussi LAURENTIN - ROCHE, *Catherine Labouré*, pp. 35-37. Dans l'article *La Médaille miraculeuse* (AnFr 95: 1930, pp. 453-564), écrit à l'occasion du centenaire des apparitions, Coste, sans dévoiler ses propres convictions présente les faits communément approuvés.

⁹ *Vie authentique*, vol. 1: *Récit*; vol. 2: *Preuves*.

¹⁰ MISERMONT, *Les grâces extraordinaires*; CRAPEZ, *Message*; J. GUITTON, *Rue du Bac ou la superstition dépassée*, Paris 1973 (surtout le chapitre IV et V); W. ŁASZEWSKI, *Cudowny Medalik. Klucz do skarbnicy łask [Médaille miraculeuse. Une clé pour le trésor des grâces]*, Częstochowa 2004. I. Zedde procède autrement (*La Medaglia Miracolosa. Il dono della Madre*, Roma 2005), qui dans son étude d'un caractère pareil obéit à rester historiquement correct mais les raisons pastorales le poussèrent à passer sous silence quelques questions historiques.

¹¹ Certains d'entre d'eux, bien qu'ils soient empreints de légendes, peuvent présenter le vrai. C'est bien le cas de la description du serpent, qui allait être verdâtre avec des taches jaunes, ce que réfère p.ex. Crapez (*op. cit.*, p. 35) ou Łaszewski (*op. cit.*, p. 22). Voir à ce sujet Conclusions historiques « e » (point 4.).

1. LA VISION DE LA VIERGE AU GLOBE

On vient de dire qu'au premier moment de l'apparition de Marie du 27 novembre 1830 Sœur Catherine vit la Ste Vierge tenant entre ses mains le globe terrestre ainsi que des rayons jaillissant des anneaux de ses doigts¹². La relation de la voyante est assez énigmatique dans la description du passage de la vision de la Vierge au globe à la vision de la Médaille¹³; les témoignages accessibles confirment qu'elle saisit le sens de l'apparition mais ne parvint pas à expliquer son déroulement. On va commencer notre étude en précisant la signification de la demi-boule blanche sous les pieds de Marie. Quant à l'opinion de Coste, concernant aussi la vision de la Vierge au globe, on ne donnera la réponse qu'après avoir effectué une étude théologique.

1.1. Le motif de la demi-boule blanche

Sœur Catherine affirme que durant la première phase de l'apparition de la Ste Vierge, elle aperçut sous ses pieds «une boule blanche»; puis elle précise que ce fut une demi-boule ou au moins sa moitié¹⁴; pourtant elle n'explique pas sa signification comme elle le fit pour le cas du globe tenu par Marie entre ses mains. On peut constater qu'elle ne sut ou elle ne fut pas sûre, de ce que la demi-boule signifiait.

La demi-boule blanche, selon une opinion bien répandue, doit signifier la terre¹⁵. C'est de cette manière que msgr. B. Thiel référa

¹² Certains auteurs trouvent étrange que les rayons jaillissant des anneaux aux doigts de Marie soient diffusés au sens inverse par rapport à la boule terrestre tenue par elle (voir LAURENTIN - ROCHE, *Catherine Labouré*, pp. 78 et suiv.). On résoudra ce problème dans: Conclusions historiques.

¹³ Voir les relations autographes de Catherine de 1841, dans: LAURENTIN - ROCHE, *op. cit.*, pp. 290-296. Dès ce moment, chaque fois qu'on fera référence aux sources citées dans cet ouvrage, ainsi que dans son 2^{ème} volume intitulé *Procès de Catherine*, on n'utilisera que le sigle de la division qui les contient, c'est-à-dire DChD (Dossier chronologique des documents). La numération des documents du premier volume court du n° 1 jusqu'à 644 (DChD 1), dans 2^{ème} du n° 645 jusqu'à 1029 (DChD 2) (pourtant, les deux volumes ont des numérations de pages autonomes!).

¹⁴ Relations autographes de 1841 et note autographe d'avril 1876, dans: DChD 1, n° 455 et 456 (pp. 292-293) ainsi que n° 635/636 (p. 351) (le dernier document sur l'apparition de décembre).

¹⁵ CHEVALIER, *Médaille Miraculeuse*, p. 78; CRAPEZ, *Message*, p. 50; voir aussi le témoignage de Chevalier du 17 juin 1896 (PO, ses. 10), dans: DChD 2, n° 878 (p. 200) ainsi que la notice nécrologique de Sœur de Geoffre du 1^{er} janvier 1878, n° 655 (p. 90).

l'affaire au pape Léon XIII¹⁶. Chevalier, cité ci-dessus, en considérant la demi-boule blanche en tant que globe terrestre, fait référence aux paroles de Catherine elle-même (sujet développé au point 1.2.b.) qui déclare avoir vu dans la suite de l'apparition de la Vierge au globe une boule terrestre sous ses pieds. La demi-boule blanche comprise comme la terre explique pourquoi les rayons se dirigeaient surtout vers le bas. On accepte, il est vrai, que la terre se trouvait successivement sous les pieds de Marie mais on ne croit pas en même temps qu'elle fût la demi-boule blanche que la sœur eut aperçu d'abord. Il est difficile d'accepter que la demi-boule blanche, sous les pieds, soit bien la terre car il faudrait constater que le motif de terre au moment où Marie tenait le globe entre ses mains, fut présent deux fois dans le même tableau de la vision (un double du même symbole)¹⁷. En plus, pourquoi au même moment de la vision le globe terrestre devrait être présenté une fois en couleur blanche et l'autre en or?¹⁸. D'après la relation de Catherine et de ce que Chevalier, cité ci-dessus, entendit d'elle, on constate que la demi-boule blanche fut soumise à une transformation, c'est-à-dire d'une demi-boule indéfinie¹⁹ vers une terre précisément perçue (au serpent). Quant aux rayons qui se dirigeaient vers le bas, la voyante écrit en 1876 qu'ils furent diffusés en toutes directions²⁰; en observant ce phénomène, elle constata qu'ils se dirigeaient vers le bas, parce qu'elle en fut frappée par le fait que leur lumière recouvrit les pieds de Marie et tout le bas de sa posture.

On peut accepter que, ce que Sœur Labouré vit sous les pieds de Marie, était bien la demi-lune; on y fait référence dans Ap 12, 1. La lune en tant que corps gouvernant la nuit symbolise, avec le serpent, les forces du mal. On retrouve une telle représentation de cette vision²¹ — c'est la manière classique de représenter l'Immaculée. Dire que la demi-boule blanche sous les pieds de Marie est bien une demi-lune est une manière de ne pas doubler le symbole. Dans le cas de la demi-lune, il y a un doute concernant la couleur blanche de la demi-boule. La demi-lune, sur les tableaux, représentant l'Immaculée est plutôt de couleur argentée. Est-ce la lumière éblouissante qui pro-

¹⁶ DChD 2, n° 718 (p. 127).

¹⁷ A comparer: LAURENTIN - ROCHE, *Catherine Labouré*, p. 78.

¹⁸ Voir, au sujet du globe en or entre les mains de Marie, note de Catherine du printemps 1876, dans: DChD 1, n° 632 (p. 345).

¹⁹ Chevalier même (*Médaille Miraculeuse*, p. 78) avoue qu'en tant que terre elle eut « la forme imparfaite ».

²⁰ DChD 1, n° 635 (p. 351).

²¹ Croquis fait par Letaille en 1841 et la note jointe (se rapportant) à lui, dans: DChD 1, n° 460 et 461 (pp. 300-301).

voque l'effet du blanc ? Il est peu probable qu'une intervention divine entraîne les effets secondaires déformant la symbolique préalable. De plus, dans les représentations de l'Immaculée, avec la lune sous ses pieds, on retrouve la demi-boule basse et non la haute.

Les difficultés d'interprétation du motif de la demi-boule font que certains auteurs n'entreprennent pas le sujet ; les autres croient qu'il n'est pas important pour le message de l'apparition.

Il est enfin temps de présenter une explication tout-à-fait différente. Le blanc, dans les deux visions de Sœur Catherine symbolise l'innocence. Il en est ainsi dans la vision du Cœur de Saint Vincent²², que dans la vision ultérieure d'une Croix²³. Dans la première d'entre elles, la voyante prend en plus le blanc pour un signe d'union (aussi comme celui de la paix et du calme). Quant à Marie, le blanc indiquerait son innocence, le message primordial de l'avvers de la Médaille, à savoir sa conception sans péché. La deuxième signification du blanc en la vision du Cœur de Saint Vincent indiquerait l'union de Marie avec son Fils par la maternité divine (au revers). Les deux qualités, innocence et union avec le Fils, se retrouvent à la base de la gloire céleste de la Ste Vierge et de sa mission présentée lors de l'apparition.

Il est à remarquer que dans toutes les descriptions de la vision de la Vierge où elle porte le globe entre ses mains, faites par Catherine, l'habit de l'Immaculée est pleinement dominé par le blanc (« vêtue/habillée de blanc »), c'est-à-dire, qu'elle porte « une robe de/en soie blanche aurore » et « une voile blanc »²⁴. Catherine ne dit rien au sujet du manteau, qui à notre avis, ne faisait pas partie de l'habit de la Vierge lors de son apparition²⁵. L'apparence de la Ste Vierge dans la vision où elle porte le globe se présente comme une composition de blanc harmonieux avec la demi-boule blanche.

Selon notre opinion la demi-boule blanche représente d'une manière symbolique la conception sans péché de Marie et son union avec le Fils, à savoir, le fondement de sa mission présentée dans la vision où elle porte le globe²⁶. La disproportion des dimensions de la

²² Récit autographe de 1856, dans : DChD 1, n° 564 (p. 335).

²³ Lettre à Aladel de 1848, dans : DChD 1, n° 544 (p. 324).

²⁴ DChD 1, n° 455 et 456 (p. 292) ainsi que n° 635/636 (p. 351). Nous présentons la version correcte ; on retrouve dans le texte original des fautes d'orthographe telles que : abilliez, vetue et voile. Pour ce qui concerne le voile blanc, voir encore une autre relation dans : Conclusions historiques « c ».

²⁵ Voir Conclusions historiques « i ».

²⁶ Le fait que dans la vision apparut une demi-boule et non une boule entière s'explique par la participation de Marie dans la gloire de Dieu (sa mission provient de lui) qui seul reste plénitude de perfection.

demi-boule blanche par rapport au plus petit globe en or, tenu entre ses mains, devient évidente : en raison de sa perfection et de sa relation maternelle avec le Fils de Dieu, Marie dépasse de loin toute l'humanité rachetée.

La position de la Ste Vierge définie ci-dessus est en rapport avec le désir de Catherine qu'elle soit louée en tant que la reine du monde. C'est ainsi que la voyante comprit son image dans la vision où elle tient le globe²⁷. Le motif même d'une boule tenue entre les mains de Marie fut interprété par Catherine comme un geste par lequel « [la] Ste Vierge offrait » l'humanité rachetée « à Notre Seigneur »²⁸. C'est bien le motif central de la vision : Marie, pour les raisons de son élévation, de sa conception sans péché et de la maternité divine, présente au Seigneur le monde racheté par lui en tant que sa reine. Le rang et la mission de Marie résultent des raisons présentées (innocence et union avec le Fils de Dieu), et furent exprimés symboliquement par cette image où elle s'appuie sur la demi-boule blanche.

1.2. Vision de la Vierge au globe et l'avvers de la Médaille (déroulement de l'apparition)

On a signalé dans l'avant-propos que certains auteurs doutent que Sœur Catherine vît le 27 novembre 1830 Marie les bras étendus vers le bas comme elle est représentée, à présent, sur l'avvers de la Médaille — ce qui exige de nous de présenter notre propre point de vue avant de continuer à suivre l'étude.

a) *Les notes de Sœur Catherine et les relations des témoins*

En parcourant les notes de Catherine de l'apparition du 27 novembre 1830, deux relations écrites indépendamment en 1841²⁹, on a l'impression que la vision de Marie portant le globe entre ses mains fût suivie par ce qui constitue à présent le revers de la Médaille. Il n'y a aucune trace, même dans les notes écrites plus tard par la voyante, que Marie eût les bras étendus vers le bas. La mention de l'invocation ne peut pas être citée à l'appui de la pose de Marie à l'avvers : quelqu'un qui ne connaîtrait pas la Médaille pourrait croire que l'inscription constitue un seul ensemble avec la vision de la Vierge tenant le globe entre ses mains.

²⁷ Récit autographe du printemps 1876, dans : DChD 1, n° 632 (p. 345).

²⁸ Note autographe du mois d'avril 1876, dans : DChD 1, n° 635 (p. 351).

²⁹ DChD 1, n° 455 et 456 (pp. 290-296).

Même si la voyante ne cherchait pas à changer le contenu de l'avers de la Médaille³⁰, elle était convaincue en même temps que la manière de représenter la Ste Vierge par Aladel ne correspondait pas à l'apparition, ce qui est confirmé par quelques personnes, au premier rang, par le Père J.A. Chinchon³¹, confesseur de Catherine, pendant le dernier quart de sa vie (sauf de la dernière année). Dans son témoignage déposé durant le procès informatif de béatification il déclara que Catherine eut regretté que l'attitude de Marie, à l'avers, ne correspondît pas bien à ce qu'elle eut vu pendant l'apparition. Il essayait de la convaincre que son premier confesseur, Aladel, eut peut-être cru, qu'il aurait été trop difficile de représenter sur une médaille Marie portant entre ses mains un globe mis un peu en avant. Pendant le même procès Père J. Chevalier³², confident de la voyante, déposa un témoignage identique. Il déclara que la dernière année de sa vie, Catherine lui eut avoué, en tant que sous-Directeur des Filles de la Charité, avoir reçu des grâces extraordinaires. Selon lui, elle regretta « le changement » apporté par Aladel. Chevalier dit aussi qu'il ne comprenait pas les raisons pour lesquelles Aladel « eut supprimé » de la Médaille la vision de la Vierge au globe, c'est-à-dire ne l'eut pas acceptée. A titre d'explication, il indique un désir de simplifier l'avers, ce qui put être causé par des raisons pastorales et même politiques.

C'est aussi Sœur Tanguy à qui Sœur Dufès — supérieure de Catherine à Enghien — raconta son entretien, à ce sujet, avec la voyante, qui confirme que celle-ci fut persuadée que la vision de la Vierge au globe aurait dû se trouver sur l'avers³³. Cet entretien eut lieu l'année de la mort de Catherine et c'est la vision de Marie portant le globe entre ses mains qui en était le principal sujet. Le témoignage de Sœur Tanguy est croyable : Sœur Dufès lui rapporta son entretien — après avoir obtenu l'accord de la voyante — le même jour³⁴. Sœur Tanguy cite par son intermédiaire les paroles de Catherine que la Ste Vierge ne fut pas « exactement » représentée sur la Médaille, c'est-à-dire, de la sorte qu'elle lui eut apparu, et encore : « Tant que je vivrai, je dirai toujours que c'est ainsi que la Sainte Vierge m'apparut », c'est-à-dire

³⁰ « Oh ! Il ne faut pas toucher à la Médaille miraculeuse » : déposition de Sœur Tanguy du 24 mai 1897 (PO, ses. 24), dans : DChD 2, n° 906 (p. 229).

³¹ Déposition du 19 janvier 1897 (PO, ses. 17), dans : DChD 2, n° 894 (p. 219).

³² Dépositions du 17 juin 1896 (PO, ses. 10), dans : DChD 2, n° 878 (p. 201).

³³ Déposition du 24 mai 1897 (PO, ses. 24), dans : DChD 2, n° 906 (pp. 228-229) ; voir aussi la déposition de Sœur Cosnard du 28 décembre 1897 (PO, ses. 34), dans : DChD 2, n° 932 (p. 252).

³⁴ PO, ses. 24, dans : DChD 2, n° 906 (p. 228).

avec le globe entre ses mains. Sœur Dufès, quant à elle, semblait embarrassée par cette affaire et évitait de répondre à cette question durant le procès informatif. Au lieu de ça, nous retrouvons dans ses témoignages un rapport à la réalisation de la statue de la Vierge au globe, ce qui devint une mission de la vie de la voyante, accomplie l'année de sa mort; elle avoua alors à sa supérieure: « C'est le martyre de ma vie »³⁵.

b) Essai d'explication des divergences entre Catherine et Aladel

Nous posons la question est-ce que la vision de Marie tenant le globe entre ses mains fut directement suivie par la vision qui constitue à nos jours le revers de la Médaille. Premièrement, d'après les relations de Père Chinchon, de Père Chevalier et de Sœur Tanguy, il n'en résulte pas sûrement qu'il n'y eut pas de vision de Marie les mains tendues vers le bas (invention d'Aladel), mais par exemple que Catherine tout simplement ne l'aperçut pas. Deuxièmement, il est difficile de résoudre ce problème en ne s'appuyant que sur des notes de la voyante. Ses relations ne sont pas complètes: par exemple il n'y a même pas de mention de la terre sous les pieds de Marie ou du serpent. Toute son attention est concentrée à la vision de la Vierge au globe (voir Conclusions historiques « d », « e » et « f »). Troisièmement, les notes du plus important des témoins, Aladel, le premier confesseur de Catherine, ne sont pas utiles. Ses relations officielles, publiées dans « Notice historique », diffèrent beaucoup de la relation de la voyante, et avec un dessein évident (idem, « f », « g » et « i »); tandis que ses notes privées sont rares et peu considérables³⁶.

Autrefois, des auteurs comme Chevalier, Crapez ou Misermont tentèrent avec des résultats différents de prouver qu'il n'y eut pas de divergences substantielles entre les relations de Catherine et d'Aladel. Le plus critique des élaborations du problème, l'ouvrage déjà cité de Laurentin et de Roche, constate que toute tentative de rendre harmonieuses les deux relations est impossible³⁷. Nous partageons cette opinion: C'est pourquoi nous croyons nécessaire la recherche d'un autre chemin.

C'est pour cette raison que nous rappelons une relation si précieuse de Chevalier³⁸, qui constitue un point de départ pour la résolution du problème. C'est bien à lui que Catherine confia l'apparition

³⁵ Déposition du 18 mai 1896 (PO, ses. 6), dans: DChD 2, n° 874 (p. 186).

³⁶ CHEVALIER, *Médaille Miraculeuse*, p. 66.

³⁷ *Catherine Labouré*, p. 82.

³⁸ *Médaille Miraculeuse*, p. 78. La même relation est citée par Sœur de Geoffre, dans: DChD 2, n° 655 (p. 91).

de la Ste Vierge. En se rapportant dans son livre à un des entretiens avec la voyante, il écrit qu'à la question si elle vit encore le globe entre les mains de Marie au moment où « les gerbes lumineuses jaillissaient de tous côtés », elle répondit qu'à un certain moment « il ne restait plus que des rayons », ainsi que lorsque la Ste Vierge lui parlait du globe, elle « désignait » celui qui était sous ses pieds ; il ne fut plus question du premier (celui qu'elle portait entre ses mains) — il disparut dans les rayons de lumière³⁹. Le fait de la présence de la terre sous les pieds de la Ste Vierge, après la disparition du globe de ses mains dans des rayons de lumière, constitue une information très importante. Nous pouvons douter si Chevalier comprit bien la voyante en ce qui concerne le déroulement de l'apparition ou si elle s'exprima avec assez de précisions — pourtant, il paraît difficile qu'on puisse se tromper quant à la position de la boule terrestre après la « disparition » du globe des mains : elle se trouvait sous les pieds de Marie.

Les relations écrites par Sœur Catherine ne contiennent aucune mention sur la boule terrestre sous les pieds de Marie (ses relations ne sont pas complètes, voir ci-dessus). Par contre, nous y lisons que quand elle aperçut la Ste Vierge, celle-ci avait sous ses pieds une demi-boule blanche et qu'elle portait le globe terrestre entre ses mains. Puis, elle aperçut des anneaux sur ses doigts, d'où jaillissaient des rayons de lumières (grâces divines). Une lumière éblouissante recouvrit ses pieds et « tout le bas »⁴⁰, à savoir, aussi la demi-boule blanche (au moins de façon considérable car c'est bien elle qui soutenait les pieds recouverts de Marie). Pourtant le globe terrestre était toujours visible dans ses mains. Puis, l'Immaculée se tourne vers Catherine qui entend une voix intérieure. Quand elle entend Marie parler de la boule terrestre, il est évident qu'elle désigne par cela le globe tenu entre ses mains. La suite de la relation se concentre sur l'ordre de frapper la Médaille.

C'est bien en nous appuyant sur ses deux témoignages provenant de la voyante (l'un par l'intermédiaire de Chevalier), que nous allons tenter de reconstruire le déroulement probable de l'apparition de la Vierge.

A première vue, les relations de Catherine et de Chevalier se contredisent en ce qui concerne la position du globe terrestre. Commençons par ce qui est commun aux deux récits. Les relations de Catherine et de Chevalier sont d'accord en ce qui concerne une inten-

³⁹ CHEVALIER, *op. cit.*, p. 86.

⁴⁰ Relation et récit de 1841 et 1876, dans : DChD 1, n° 455 (p. 293) et n° 632 (p. 345).

sification de la lumière jusqu'à recouvrir partiellement la posture de Marie. D'après Chevalier, la Vierge indiqua la terre sous ses pieds au moment où la voyante ne voyait plus de globe entre ses mains. Cependant, Catherine parle du globe qui est visible entre les mains de Marie, à savoir, avant sa disparition dans les rayons de lumière. Il devient évident que, dans les notes de Catherine et dans la relation citée par Chevalier, il s'agit de deux différents moments de l'apparition. Le second rapporte son étape ultérieure, non décrite dans les notes de la voyante. On peut donc constater que « tout le bas » recouvert et le globe terrestre visible entre les mains de la Vierge (moment décrit par la voyante) se transforma ensuite : le globe entre les mains de Marie devint invisible, pendant que sous ses pieds apparut la terre (relation de Chevalier).

Le déroulement de la vision de la Vierge au globe doit être considéré aux trois niveaux : bas (les pieds de Marie s'appuyant sur la demi-boule blanche), central (le globe terrestre tenu entre ses mains à la hauteur du cœur) et haut (visage de Marie).

Pendant la vision de la Vierge portant le globe entre ses mains, une lumière éblouissante recouvrit d'abord le niveau bas au point que les pieds de Marie ne furent plus visibles ni la demi-boule blanche (Catherine); puis c'est le niveau central qui se recouvrit et la boule terrestre apparut sous ses pieds (Chevalier). Le globe entre les mains ne fut plus visible et il ne se trouvait pas derrière la lumière éblouissante parce que Marie s'adressant à Catherine pensait à la boule terrestre sous ses pieds — il n'était plus question du globe entre ses mains⁴¹. Sinon, nous aurions eu un double du même symbole (voir point 1.1.). Le déroulement de la vision présenté jusqu'à ce moment confirme, aussi, que le globe terrestre ne se cachait pas entre les mains de la Ste Vierge derrière de la lumière éblouissante. Quand Catherine voit un globe entre les mains de Marie, sous ses pieds se trouve une demi-boule blanche (indéfinie); puis quand le globe terrestre se trouve sous les pieds de Marie, la voyante ne le voit plus entre ses mains. Si la demi-boule blanche n'est pas le globe terrestre (tout semble l'indiquer), nous ne connaissons pas une telle étape de la vision où les deux boules seraient présentes en même temps. Un tel déroulement de la vision suggère qu'elles non seulement ne furent pas visibles en même temps, mais aussi qu'elles ne furent pas présentes au même moment.

Une présomption disant que le globe entre les mains se cache constamment derrière la lumière éblouissante (figure d'inondation de

⁴¹ « [...] et il n'est plus question du premier » (CHEVALIER, *Médaille Miraculeuse*, p. 78).

l'humanité par des flots de grâces) est justifiée jusqu'au moment où la boule terrestre n'est pas encore sous les pieds de Marie. Dès qu'elle apparaît, ce sens ne fonctionne plus.

Nous formulons, à cette étape, une conclusion qui est une base pour les analyses à suivre: *le déroulement de l'apparition de la Ste Vierge présenté ci-dessus prouve qu'il y eut une étape (avant l'apparition du revers de la Médaille) où Marie ne tenait pas de globe terrestre entre ses mains; celui-ci se trouvait sous ses pieds.* Dans la partie suivante, nous l'appellerons phase « médiane » (entre la vision de la Vierge au globe et la vision du revers).

Nous posons maintenant une question concernant le moment de la vision où la phase dite « médiane » commença. Point de départ c'est le moment où l'image de Marie contemplée prend selon Catherine un cadre ovale (forme de médaille) et une invocation apparaît. La voyante situe les deux faits après le recouvrement du « tout bas » par la lumière éblouissante et directement avant l'apparition du revers. Selon sa relation, la vision de la Vierge portant le globe entre ses mains durait déjà depuis un certain temps, quand elle vit un cadre ovale. Si l'image de l'avvers se tourna en revers, ce premier devait comprendre la dernière phase avant l'apparition du revers, c'est-à-dire, la phase « médiane », à savoir la vision de Marie les mains sans globe et la boule terrestre sous ses pieds. Cela nous permet de formuler une conclusion nouvelle d'importance: *l'image contemplée par Catherine, qui allait être perpétuée sur l'avvers de la Médaille, devait comprendre la phase « médiane ».*

Le fait que la phase « médiane » faisait partie de la vision de l'avvers ne signifie pas automatiquement que la forme ovale (forme de médaille) apparut après la disparition du globe tenu entre les mains de Marie. L'image contemplée put prendre la forme de médaille durant la vision du globe entre ses mains et puis comprendre la phase « médiane ». Cela, vu les sources, n'est pas à exclure. Mais, le contenu de l'avvers en serait ambigu (deux images différentes). Une telle possibilité est à accepter à condition que la lumière au niveau central ne s'éteigne pas jusqu'à la fin de la phase « médiane ».

Les conclusions déjà prises permettent de poser la question concernant la présence, en cours de l'apparition, de la vision ressemblant ou identique à celle de l'avvers de la Médaille. Nous prouvâmes déjà la présence pendant la phase « médiane » (appartenant à la vision de l'avvers) de la terre sous les pieds de l'Immaculée et l'absence du globe entre ses mains. Et alors, comment furent situées ses mains? Si Marie ne tenait plus le globe, ses bras ne devaient plus rester dans la même position qu'auparavant. Une question se pose: à quoi auraient pu servir le recouvrement et la disparition du globe des mains de la Vierge et son apparition sous ses pieds? C'est bien

une transformation de l'image qui va aboutir à proclamer un message nouveau. Malgré l'absence du globe entre les mains de Marie, les anneaux à ses doigts n'arrêtaient pas de diffuser des rayons de lumière (voir Chevalier). Si l'on prend en considération ce fait, l'attitude de ses mains ressemblant ou identique à celle sur l'avvers de la Médaille semble possible. Dans ce contexte, il est intéressant de noter la relation de Chevalier qui rapporte que Marie prit « plusieurs attitudes » durant son apparition⁴².

Pourquoi donc Catherine n'en parle nulle part ? Il semble en plus qu'elle formulât autrement ses réserves. Afin de répondre à cette question il faut décider si le niveau central, recouvert par la lumière éblouissante, fut redécouvert avant le changement de l'image sur le revers ou non. Nous prouvâmes auparavant que la demi-boule blanche n'était pas la boule terrestre ultérieure (point 1.1.), ce qui veut dire, qu'au niveau bas, derrière la lumière éblouissante se produisit une transformation : un passage de la demi-boule blanche indéfinie vers une terre définie. Ainsi qu'au niveau bas, le recouvrement du niveau central put avoir pour but une transformation de l'image du globe tenu entre les mains de Marie (il disparaît). Si sous les pieds de la Vierge apparut la terre au lieu de la demi-boule blanche, on ne peut pas exclure que le niveau central fût aussi redécouvert et que la Ste Vierge apparût sans globe entre ses mains. Dans les deux cas la lumière éblouissante aurait joué un rôle de rideau derrière lequel une transformation de l'image se serait produite⁴³.

Le rapport d'interrogatoire d'Aladel, rédigé par P. Quentin, contient une information qui peut prouver une vision similaire à celle de l'avvers présent, ainsi qu'une réduction de la lumière au niveau central de la posture de Marie. Le rapport constate que l'invocation : « O Marie, conçue sans péché... » part à la hauteur de la main droite (tendue) de la Vierge et passant au-dessus de sa tête finit à la hauteur de la main gauche⁴⁴. Mais, la crédibilité en est douteuse. Etienne,

⁴² *Op. cit.*, pp. 85-86. Nous ne savons pas s'il l'entendit directement de la voyante mais ce qui est évident c'est qu'il se forma une telle opinion suite aux entretiens avec elle. Par « plusieurs attitudes » on ne veut pas dire qu'il y en eut d'autres que celles rapportées par Catherine et Chevalier, sinon la voyante aurait autrement décrit l'apparition.

⁴³ On ne sait rien si le niveau haut fut recouvert. Il faut douter que cela eût lieu, car pendant un certain temps toute la posture de Marie aurait pu être invisible. Si elle eut donc dans la vision où elle portait un globe une couronne de douze étoiles autour de sa tête, elle la gardait jusqu'au dernier moment où Catherine vit le revers de la Médaille. Un seul changement à ce niveau est bien l'apparition de l'invocation.

⁴⁴ DChD 1, n° 298 (pp. 235-236).

qui en fut informé par Aladel même (et uniquement par lui)⁴⁵ déposa trois jours après lui (le 19 février 1836) que l'invocation se fut trouvée « sur le haut » de la vision de l'avvers⁴⁶. Cela correspond bien à ce que Catherine nota cinq ans plus tard (« en haut »)⁴⁷. Etienne ne fait qu'une relation des faits ; la version d'Aladel n'est que son interprétation à lui. Il rendit à Etienne la relation de ce qu'il eut entendu de la voyante, pendant qu'en présence de Quentin il tenta probablement d'accorder la relation de Catherine (« en haut ») avec ce qui se trouva sur la Médaille (autour de toute la posture de Marie)⁴⁸.

Nous constatons que les raisons présentées ci-dessus ne suffisent pas pour conclure que le niveau central fut redécouvert avant que Catherine ne vît le revers de la Médaille. Afin de répondre finalement à cette question, nous devons prendre en considération, aussi, une autre possibilité, à savoir d'une vision de l'avvers quand la lumière au niveau central ne s'éteint pas jusqu'à l'apparition du revers. Cela signifie que la posture de l'Immaculée, la terre visible sous ses pieds, au niveau central (les mains sans globe et les bras p.ex. tendus vers le bas) se cachait derrière de la lumière éblouissante. Nous prenons en considération cet état de chose, bien qu'il soit un peu compliqué, parce qu'il est confirmé par une preuve hors-littéraire et explique mieux les divergences entre Catherine et son confesseur dans l'interprétation de la vision.

C'est une statue de l'Immaculée, faite selon les indications de Catherine la dernière année de sa vie, qui constitue la preuve hors-littéraire. Sur la statue, Marie tient un globe entre ses mains (vision de la Vierge au globe) et sous ses pieds elle a une boule terrestre au serpent (phase « médiane »). Les deux phases ne constituent sur la statue qu'une seule vision ! Cela prouve que la voyante comprenait la phase « médiane » comme prolongement de la vision de la Vierge au globe (au sens de la même image). La relation de Chevalier le prouve. Pour lui, au niveau bas, la demi-boule blanche et la boule terrestre ultérieure c'est la même chose (point 1.1.). Nous y retrouvons une conformité avec la conviction de la voyante d'une unité de l'image avant de voir le revers, ce qui représente probablement son opinion - il eut avec elle des entretiens à ce sujet.

⁴⁵ DChD 1, n° 299 (p. 240).

⁴⁶ *Op. cit.*, p. 241.

⁴⁷ DChD 1, n° 456 (p. 295).

⁴⁸ La disposition de l'invocation est l'œuvre d'un orfèvre, A. Vachette, qui frappa les premières pièces de la Médaille (pour les voir I. ZEDDE - A. ZANGARI, *La Medaglia della Madre*, part. 2: *Iter storico numismatico*, Genova 1980, pp. 66-68; LAURENTIN, *Vie authentique*, vol. 1: *Récit*, pp. 106 et 113).

La preuve présentée ci-dessus nous permet de formuler cette conclusion : *si la phase « médiane » constituait pour Catherine un prolongement de la vision de la Vierge au globe, à savoir la même image, la lumière au niveau central de la posture de l'Immaculée ne s'éteignit pas jusqu'à la fin de la phase « médiane », car autrement elle aurait aperçu un changement visible du motif central et principal de la vision, c'est-à-dire l'absence du globe entre ses mains.* La relation de Chevalier le confirme, ce qu'elle, au niveau central, à partir d'un certain moment ne vit rien sauf de la lumière éblouissante⁴⁹. Nous retrouvons la semblable constatation dans la relation de Sœur Tanguy : la voyante ne savait pas expliquer ce qui se fut passé avec le globe entre les mains⁵⁰. Catherine ne vit donc que les rayons d'une lumière éclatante, jaillissant des mains de Marie, mais elle n'était pas capable d'apercevoir ce qui se fut caché derrière (s'effectua).

Cet état de choses nous permet de comprendre la perception de la vision par Catherine : elle crut (tout probablement) que le globe entre les mains de Marie continuait à se cacher derrière de la lumière éblouissante⁵¹, et que la boule terrestre visible sous ses pieds était une simple continuation de l'image de la demi-boule blanche (voir la statue de l'Immaculée mentionnée auparavant).

L'interprétation présentée ci-dessus explique quelques questions : 1) il devient évident pourquoi l'invocation apparaît « en haut » : le niveau central de la stature de Marie fut recouvert par la lumière éblouissante jusqu'à la fin de la phase « médiane » ; 2) on comprend pourquoi la voyante, dans ses notes, ne mentionne pas une seule fois le motif de la terre sous les pieds de Marie (une partie de la phase « médiane » étant visible) : si selon sa conviction l'apparition jusqu'au moment où elle aperçut le revers constituait la même image, le motif de la terre faisait partie de l'image de la demi-boule blanche (voir Chevalier) ; 3) un tel état de choses est bien conforme à des mots de Catherine qui dit que l'attitude des mains de Marie sur l'avvers de la Médaille ne correspond pas (précisément) à ce qu'elle vit pendant l'apparition de la Vierge.

Ce qui soutient aussi notre interprétation, là-dessus, c'est que d'une extinction ou d'une réduction de la lumière au niveau central de la stature de Marie dans la phase « médiane » résulte une des trois conclusions suivantes : 1) Catherine dut manquer cette étape de l'apparition de la Vierge (absence du globe entre les mains de Marie),

⁴⁹ Voir la note 38.

⁵⁰ PO, ses. 24, dans : DChD 2, n° 906 (p. 229).

⁵¹ Cela résulte de la relation citée de Sœur Tanguy (idem), cela dépend aussi de la manière de comprendre l'énoncé de Catherine cité en rapport avec la note 41.

2) elle l'oublia ou 3) elle le passa consciemment sous silence. Le premier n'explique pas pourquoi elle manqua la même vision pour la deuxième fois (elle se répéta de la même manière au moins une fois, en décembre 1830)⁵². Le second n'explique pas pourquoi la voyante oublia une partie tellement importante de l'apparition de la Vierge. Ses excuses de faible mémoire avaient un caractère passager et ne concernaient dans la plupart des cas que des détails (Conclusions historiques « c »). La troisième possibilité n'explique pas pourquoi elle passa sous silence cette étape de la vision dans ses relations : sa réaction contre le comportement d'Aladel ne justifie pas l'omission d'une partie réelle de l'apparition.

Nous formulons donc une autre conclusion importante : *si le niveau central de la stature de Marie resta recouvert jusqu'à la fin de la phase « médiane » (à l'apparition du revers), on ne peut pas constater quelle fut l'attitude exacte de ses mains : elles pouvaient être étendues vers le bas ou être p.ex. pliées pour une prière*. Le recouvrement des mains de l'Immaculée prouve que leur position ne constituait pas le fond de cette partie de l'apparition, mais la distribution des grâces suppliées dans l'image de la lumière éblouissante (symbole d'abondance). Quelque soit leur position, cela ne change en rien le fait du ruissellement par elles, c'est-à-dire par la personne de Marie, des grâces divines⁵³.

En évitant des hypothèses non documentées (faute d'autres sources), nous restons satisfaits par la reconstruction présentée jusqu'ici et présentons le déroulement de l'apparition confirmé par les sources. Durant la vision de Marie tenant le globe entre ses mains, la lumière éblouissante (symbolisant les grâces divines) recouvrait successivement sa stature : d'abord le bas, puis la partie centrale. Quand au moment du recouvrement du niveau central, le bas se redécouvrit, Catherine aperçut la Ste Vierge avec la boule terrestre sous ses pieds.

⁵² CHEVALIER, *Médaille Miraculeuse*, p. 80 ; voir aussi LAURENTIN - ROCHE, *Catherine Labouré*, pp. 85-86. La vision de décembre est décrite dans : DChD 1, n° 635/636 (pp. 350-352). Déposition de Sœur Pineau du 27 octobre 1896 (PO, ses. 15), dans : DChD 2, n° 886 (p. 213), que pendant la vision de décembre Marie tendait ses mains en bas, est — selon d'autres sources — son interprétation des événements (tentative d'éliminer les divergences entre Catherine et Aladel) et ne correspond pas aux faits.

⁵³ Le recouvrement du niveau central par la lumière éblouissante jusqu'à la fin de la phase « médiane » permet à la vision de prendre un cadre oval, c'est-à-dire de médaille, durant la vision de la Vierge portant le globe entre ses mains (il n'y a pas d'ambiguïté dans l'image, à savoir deux images différentes). Vu un tel état de choses, on pourrait croire que les cieux poussèrent Catherine à la conviction que durant la phase « médiane » aucun changement n'eut lieu. C'est pourquoi nous croyons plus probable que la vision prit le cadre de médaille au moment où le globe entre les mains ne fut plus visible.

Le niveau central resta recouvert jusqu'à la fin (à l'apparition du revers). Même s'il ne fut pas possible de l'apercevoir des yeux, Marie ne tenait plus de globe entre ses mains. Ses bras pouvaient restés en une attitude quelconque : étendus vers le bas ou pliés pour une prière. L'image contemplée prit à ce moment (probablement) le cadre oval et dans sa partie haute une invocation apparut ; la voyante entendit un ordre de faire battre la médaille. Puis, l'image se retourna et elle n'avait devant ses yeux que le revers.

Nous pouvons donc tenter une estimation de l'apport de Père Aladel pour la forme présente de l'avvers de la Médaille ainsi que des prétentions de Sœur Catherine à ce sujet.

En ce qui concerne l'apport d'Aladel, si l'apparition de la Vierge se déroula d'une manière décrite ci-dessus (ou rapprochée), il ne semble pas étrange qu'il aperçût dans la vision ce qui se trouve actuellement à l'avvers de la Médaille. Si, d'après la relation de Catherine, il reconstruisit de même manière le déroulement de l'événement, c'est-à-dire qu'à un moment donné le globe entre les mains de Marie devint invisible et ne resta plus que des rayons de lumière et, sous ses pieds, la terre (au serpent) apparut (au lieu de la demi-boule blanche) ; et puis : qu'à la phase finale, avant que Catherine ne vît le revers, l'image prit la forme ovale⁵⁴, et dans sa partie haute une invocation apparut et un ordre de faire battre la médaille fut donné, le confesseur, ignorant même quelle était, à ce moment, la position des mains invisibles de Marie, restitua à l'avvers de la Médaille ce qui eut lieu (le globe sous ses pieds et non entre ses mains). Même si la vision de l'avvers eut commencé durant la vision du globe entre les mains de Marie, Aladel comprit bien qu'elle ne l'eut plus tenu dans la phase précédant immédiatement l'apparition du revers (phase « médiane »). Son apport se restreint à la supposition concernant l'attitude de ses mains à ce moment. Vu que la voyante ne sut pas expliquer cette phase de la vision (c'est-à-dire, ce qui se passa avec le globe), il trouva une réponse en rappelant la façon de représenter la Ste Vierge en tant que l'Immaculée, conformément à son époque⁵⁵. Il n'y a pas d'argument contre les bras étendus vers le bas ; en plus,

⁵⁴ La phase « médiane » faisait partie de cette image.

⁵⁵ Malgré cela, il ne s'exprime que d'une manière générale de l'attitude des mains : Marie (« tendant les mains » : DChD 1, n° 17, 38 et 52), ou (« ayant les deux bras étendus » : DChD 1, n° 298). Il ne constate ni une seule fois que les mains fussent étendues en bas. C'est ainsi que ses paroles furent interprétées par des auteurs postérieurs (étendues en bas ou vers la terre). Il est à remarquer qu'Aladel mentionna les mains étendues en bas au bijoutier, Vachette, car c'est de cette façon qu'il représenta la posture de Marie à l'avvers de la Médaille.

c'est bien un motif secondaire qui, par la volonté des cieux, resta invisible (accent sur la symbolique de lumière).

Le fait d'attribuer à Aladel une ingérence arbitraire dans l'apparition de Marie, c'est-à-dire de l'accuser d'y avoir apporté un contenu étranger, ne semble pas trouver d'arguments solides (il n'introduisit qu'un contenu secondaire, voir Conclusions historiques). A la lumière des analyses appliquées (la phase « médiane ») le confesseur fit une juste interprétation de l'apparition de la Vierge. Il ne faut donc pas demander les raisons pour lesquelles il ne se décida pas pour la vision de la Vierge au globe sur l'avvers⁵⁶.

En ce qui concerne Catherine, un détachement de la phase « médiane » ne prouve pas que, selon sa conviction, une telle phase fut présente durant l'apparition de la Ste Vierge. Les auteurs défendant la vision de Marie étendant ses mains vers le bas croient, le plus souvent, que la voyante manqua la vision de l'avvers (elle ne l'aperçut pas). Comme nous le dîmes déjà, la vision se répéta au moins une fois (en décembre 1830). Il paraît difficile de prouver qu'elle manqua de nouveau la même partie de l'apparition de la Vierge. Nous n'acceptons pas non plus la thèse, qu'elle oublia une partie tellement importante ou la passa sous silence (voir ci-dessus).

Il est vrai que Catherine trouva des difficultés à expliquer le déroulement de l'apparition de la Vierge (Conclusions historiques « a »). Il n'est pas donc à exclure qu'elle pût ne pas en comprendre certains éléments. C'est bien son confesseur qui vint l'aider (idem « b ») : en tant que professeur de philosophie il avait pour cela des qualifications convenables. Il ne faut pas oublier que le déroulement de la vision, avant l'apparition du revers, c'est-à-dire la vision de la Vierge tenant le globe entre ses mains, et puis la phase « médiane », constituaient une image qui changeait dynamiquement (Chevalier évoque plusieurs attitudes). Il y eut pourtant dans cette image un élément stable, la stature de la Ste Vierge, qui unissait les deux phases. Elles furent fort liées entre elles, par exemple par la voix de Marie constamment entendue. C'est d'après les relations de Catherine et de Chevalier que nous sommes capables de constater que Marie lui parla à partir d'un certain moment de la vision où elle tenait le globe entre ses mains (relation de la voyante) jusqu'à l'apparition du globe sous ses pieds (relation du confident de Catherine), et puis jusqu'à la

⁵⁶ Plus tard, en 1842, il entreprit une tentative de représenter la vision de la Vierge au globe (sous forme de tableau?) (croquis exécuté par Letaille, voir dans : DChD 1, n° 460 et 461 [pp. 300-301]), mais y renonça découragé par un résultat peu satisfaisant (CHEVALIER, *Médaille Miraculeuse*, p. 83). Cette entreprise eut pour but d'éterniser la vision de Marie et non de modifier l'image de l'avvers.

fin de cette partie de la vision qui précéda directement l'apparition du revers : l'ordre de frapper la Médaille (relation de la voyante). C'est la voix de Marie constamment entendue, en tant qu'un des éléments, qui faisait considérer l'ensemble de la vision avant l'apparition du revers comme un seul ensemble. Etant donné que la phase « médiane » n'eut pas au niveau central de forme distincte — en raisons de la lumière éblouissante — la voyante interpréta cette image par le prisme de la vision de la Vierge portant le globe entre ses mains. La vision de la Vierge au globe, à part cela, l'impressionna le plus⁵⁷. Toute personne qui aurait éprouvée l'apparition à la place de Catherine en aurait eu probablement la même opinion qu'elle.

Pourquoi Catherine, remarqua-t-elle sans aucune difficulté le passage à la vision du revers? C'est tout-à-fait évident. Le contenu de cette phase ne se lia pas aux précédentes (image nouvelle) et leur succéda d'une manière visible, à savoir par le retournement de l'image précédente.

Nous parvenons donc à la conclusion que Catherine interpréta la vision à sa propre manière; Aladel l'interpréta d'après sa relation à elle — aussi à sa propre manière. Quant à la voyante, elle ne comprit pas (entièrement) ce qui se passa dans la phase dite « médiane » (disparition du globe des mains et par conséquent un changement d'attitude des bras de Marie, et plus encore que la terre sous ses pieds n'était pas la demi-boule blanche aperçue auparavant). Cela influença sa perception de la phase « médiane » en tant qu'un prolongement de l'image précédente — en conséquence, selon elle, c'est la vision de la Vierge au globe qui aurait dû se trouver sur l'avvers.

Aladel s'aperçut d'une image nouvelle (phase « médiane ») et selon lui, c'est elle qui constitua la vision de l'avvers — indépendamment de l'attitude des mains invisibles de Marie (motif secondaire). Nous croyons l'interprétation d'Aladel correcte, privée d'incompréhension et par conséquent pouvant refléter la vérité historique⁵⁸.

En résumant ce point, nous constatons que entre la vision de la Vierge tenant le globe dans les mains et la vision du revers de la Médaille eut lieu la phase dite « médiane »; puis, que la phase « médiane » (plutôt sans la vision de Marie portant le globe entre ses mains) fit partie de l'image de l'avvers aperçue. Il est juste que la terre, sur l'avvers de la Médaille, se trouve sous les pieds de Marie et que la Vierge ne tient pas de globe entre ses mains. Nous ne sommes pourtant pas sûr (un certain niveau de probabilité), quelle fut l'attitude

⁵⁷ Voir DChD 1, n° 455 et 456 (pp. 292-294) ainsi que n° 635 (p. 351).

⁵⁸ Le problème d'attitude des mains de Marie reste toujours à résoudre. On en reparlera vastement dans : Conclusions historiques (point « j »).

des mains invisibles. En s'appuyant sur une analyse des sources existantes, nous formulons la conclusion finale concernant le mécontentement de Catherine : elle se plaint non seulement qu'Aladel eût exposé ce qui ne constituait pas, selon elle, le fond principal de la partie de l'apparition qui précéda le revers (terre sous les pieds de Marie et non entre ses mains), mais aussi qu'il eût fait représenté, sur l'avvers, l'Immaculée dans telle attitude (bras étendus vers le bas), dont elle n'était pas convaincue qu'elle fût présente lors de l'apparition.

1.3. Deux aspects de la mission de l'Immaculée dans la vision où elle porte le globe

Les analyses appliquées jusqu'à présent permettent d'entreprendre une étude théologique qui sera poursuivie aux points 2., 3. et 5. Dans la présentation de la Ste Vierge dans la vision où elle tient le globe, nous apercevons deux aspects (dimensions) de sa mission envers le monde : 1) la voyante comprit la vision de Marie portant le globe comme celle où elle offrait, par ce geste, l'humanité au Seigneur (point 1.1.), 2) elle interpréta les rayons jaillissant des mains de Marie comme les grâces suppliées par elle pour les hommes⁵⁹. Les deux aspects s'ensuivent dans la vision de la Vierge au globe : la voyante voit d'abord la Ste Vierge tenant le globe entre ses mains ; puis, après un certain temps, ce sont les rayons de lumière qui commencent à jaillir de ses mains. La mission de Marie apparaît en deux aspects : 1) elle s'adresse au nom de l'humanité au Seigneur (elle lui offre le globe), 2) au nom du Seigneur — à l'humanité (distribution des grâces). Ce double aspect de la mission de Marie dans la vision où elle porte le globe est confirmé par son allure : quand elle offre l'humanité, elle dirige ses yeux vers les cieux (relation au Fils de Dieu) ; quand les flots de lumière jaillissent, déjà, de ses mains, elle baisse ses yeux et dirige son regard sur Catherine (relation à l'humanité).

La succession des images, c'est-à-dire, elle offre d'abord l'humanité au Seigneur, puis une pluie de grâces survient, nous permet d'interpréter le geste d'offrir : la Ste Vierge présente l'humanité à son Fils pour lui demander des grâces pour les hommes. En fin de compte, les grâces sont attribuées à l'humanité ce que symbolisent les rayons

⁵⁹ Relations autographes de Catherine ainsi que lettre, manuscrit et texte dans « Notice historique » d'Aladel, aussi rapports établis de ses dépositions et celle d'Etienne devant le délégué de l'archevêque de Paris, Quentin, pendant le procès de l'ordinaire, dans : DChD 1, n° 455 et 456 (pp. 294-295), n° 632 (p. 345), n° 635 (pp. 351-352) ; puis n° 17 (p. 200), n° 38 (p. 209), n° 52 (p. 219), et n° 298 (p. 235), n° 299 (p. 241), n° 368 (p. 264).

de lumière jaillissant de ses mains⁶⁰. La diffusion des grâces augmente successivement (la lumière devient de plus en plus éblouissante); elles mènent à la victoire sur le mal (serpent sous les pieds de Marie). La supplication des grâces pour l'humanité rachetée, par le geste de la présentation du globe à son Fils, fait donc rapport au temps de la lutte contre les adversités qu'on confronte sur le chemin vers la patrie céleste. C'est en ce sens que la phase « médiane », qui suit la vision de la Vierge portant le globe, constitue sa continuation au sens du contenu du message: les grâces suppliées mènent jusqu'à la victoire sur Satan. Il faut considérer probablement l'or du globe tenu par Marie entre ses mains, au sens de la valeur que l'humanité rachetée représente pour le Fils (et pour sa Mère).

Nous sommes convaincus et nous allons le prouver que *la mission de la Vierge au globe, dans ses deux aspects, trouve son reflet sur les deux faces de la Médaille: la distribution des grâces divines sur l'humanité (à l'avant) et la présentation de cette humanité au Seigneur (au revers)*. Les deux aspects, par rapport à la vision de la Vierge au globe, sont présents sur la Médaille séparément et à rebours. Le premier, l'image de la victoire sur Satan, par conséquent des grâces accordées, constitue une visualisation concrète de la prière entendue dans la vision de la Vierge au globe (rayons de lumière). On en reparlera dans cette étude, ainsi que de la signification que prend au revers le geste d'offrir par Marie l'humanité au Seigneur (le second aspect). Si, dans la présentation de la Médaille, ce geste suit la supplication pour les grâces (à l'avant), cela veut dire que ce n'est plus la même supplication que dans la vision de la Vierge au globe, mais que ce geste reçoit un nouveau contenu.

La Médaille évoque aussi les deux thèmes, liés au double aspect de la mission de Marie dans la vision où elle porte le globe, c'est-à-dire l'innocence et l'union avec son Fils (figurées par la demi-boule blanche). Les deux aspects de la mission de la Ste Vierge seront l'objet de nos analyses dans le contexte des deux thèmes.

2. LA SYMBOLIQUE DU REVERS DE LA MÉDAILLE

L'apparition de la Médaille miraculeuse fut reconnue par l'Église comme la volonté des cieux pour que la Mère de Dieu soit louée sur la terre en tant que conçue sans péché: c'est l'invocation qui le

⁶⁰ Chevalier (*Médaille Miraculeuse*, p. 82) connaît la relation sur l'expression de la face de l'Immaculée dans la vision où elle tient le globe, à savoir, « d'une gravité mêlée de tristesse qui disparaissait, durant la vision [...] lorsque le visage s'illuminait des clartés radieuses de l'amour, surtout à l'instant de sa prière ».

professe clairement. Hormis l'inscription, tout le contenu indique plutôt les conséquences de sa conception sans péché qu'elle même. Nous commençons notre analyse du contenu théologique du revers parce qu'il comprend un motif qui fait penser directement à la vision de la Vierge au globe. Un juste discernement du revers constitue — selon nous — une clé pour la compréhension de tout le message de la Médaille. Indépendamment du procès historique de la formation de la Médaille présente, déjà signalé et sur quoi nous reviendrons, son apparence (état) actuelle constituera la base des analyses théologiques.

Les commentateurs de la symbolique du revers de la Médaille⁶¹ voient le plus souvent dans l'image des cœurs la souffrance associée de la Mère et de son Fils, dans la lettre « M » et la croix qui la surmonte avec une barre transversale à la base — une union parfaite avec son Fils dans toute sa vie, et dans les douze étoiles — symbole de l'Église. Le revers de la Médaille doit comprendre en lui un aspect pascal, c'est-à-dire de la souffrance.

2.1. La symbolique de la lettre « M » et de la croix avec une barre à sa base

a) *Essais d'interprétation*

Le motif de la lettre « M » avec la croix sur la base semble assez évident aux commentateurs de la Médaille (voir la note 61) — hormis une barre transversale surmontée par la croix. Ce qui en témoigne c'est son interprétation par la lettre « I » qui doit désigner le nom de « Jésus »⁶², en tant qu'une image de l'union parfaite de la Mère et de son Fils⁶³, ou passer cette question sous silence.

⁶¹ Les auteurs cités dans cette note ne se rapportent pas toujours à tous les motifs du revers de la Médaille, voir A. ZANGARI, *Simbologia della Medaglia Miracolosa*, Genova 1976; E. CID, *La Medalla Milagrosa, expresión gráfica de la mariología*, dans: *Las apariciones*, pp. 161-189, surtout pp. 169-177; A. FEUILLET, *La doctrina Mariana del Nuevo Testamento y la Medalla Milagrosa*, dans: *Las apariciones*, pp. 191-232; V. DE DIOS, *Milagrosa (Virgen de la Medalla)*, dans: M. PÉREZ FLORES - B. MARTÍNEZ - A. ORCAJO - A. LÓPEZ (réd.), *Diccionario de espiritualidad vincenciana*, Salamanca 1995, pp. 370-377, surtout pp. 373-374; ZEDDE, *Medaglia Miracolosa*; à comparer aussi CRAPEZ, *Message*, pp. 51-52.

⁶² Voir ZANGARI, *Simbologia*, pp. 58-85; W. BOMBA, *Cudowny Medalik jako znak i jego sens teologiczny [La Médaille miraculeuse comme signe et son sens théologique]*, dans: B. BEJZE (réd.), *W nurcie zagadnień posoborowych [Au courant des questions post-conciliaires]*, vol. 15: *Kontemplacja i działanie [Contemplation et activité]*, Warszawa 1983, pp. 337-338.

⁶³ FEUILLET, *La doctrina Mariana*, dans: *Las apariciones*, p. 208; CID, *Medalla Milagrosa*, dans: *Las apariciones*, p. 170.

Par suite de la première proposition, Bomba fait un rapprochement par une seule phrase à l'iconographie de la chrétienté primitive (du IV^{ème} siècle), sans pourtant apporter de sources. C'est Zangari, déjà cité, qui essaie de présenter de tels témoignages. Cependant, on constate qu'en réalité il n'y en a pas. La barre horizontale ou transversale est présente dans certains signes iconographiques (p.ex. avec la lettre « P » : dans sa partie centrale et même en sa pointe) mais jamais à sa base⁶⁴. Dans les cas qui sont connus, elle forme avec la barre verticale le signe de la croix. Dans le cas de la croix grecque, la barre transversale (ses bras) indique parfois le nom de Jésus mais nous ne connaissons pas de cas où le monogramme du nom de Jésus se trouverait à la base de la croix. On accepte seulement que les bras de la croix grecque constituent le monogramme du nom de Jésus (lettre « I ») et que toute la croix est bien le monogramme du nom du Christ (la lettre grecque « X »).

Quand nous examinons les élaborations du problème, comme l'article de H. Leclercq⁶⁵, il en résulte que la barre transversale à la base de la croix indique la terre sur laquelle s'éleva la croix du Christ : c'est sur elle que sont debout les apôtres, les soldats romains, etc. Comme dans le cas de la Médaille, elle est plus large que les bras de la croix. Leclercq n'en apporte pas un seul témoignage pour soutenir la thèse que la barre transversale est bien la lettre « I ». Les ouvrages consultés ne le confirment pas, non plus⁶⁶. Nous n'avons donc pas à faire avec une hypothèse documentée.

Dans mon entretien avec S. Kobiélus, professeur d'iconographie chrétienne (UKSW – Varsovie), j'entendis que chercher un rapport, dans ce cas-là, à la tradition de la chrétienté primitive était une faute et que percevoir la lettre « I » en la barre horizontale — entièrement non-fondé. Un tel genre de croix n'a rien d'insolite⁶⁷. Elle n'est qu'une libre composition qu'il faut interpréter dans le contexte du contenu de l'apparition. Cette opinion est en accord avec la relation de la voyante même, qui n'aperçut pas la barre transversale en tant que la lettre « I », mais elle la comprit — d'après le rapport de Quentin —

⁶⁴ Voir S. KOBIELUS, *Krzyż Chrystusa. Od znaku i figury do symbolu i metafory* [La croix du Christ. D'un signe et d'une figure au symbole et à la métaphore], Warszawa 2000.

⁶⁵ Croix et crucifix, dans : le même, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, vol. III/3, Paris 1907, pp. 3045-3131.

⁶⁶ V. Grossi, l'article Croix, crucifix, dans : A. DI BERARDINO - F. VIAL (éd.), *Dictionnaire encyclopédique du christianisme ancien*, vol. 1, Paris 1990, pp. 592-594 ; Y. Christe, Croce, dans : L. CASTELFRANCHI - M.A. CRIPPA, *Iconografia e arte cristiana*, vol. 1, Milano 2004, pp. 548-553.

⁶⁷ En rapport avec cela, voir son étude déjà citée *Krzyż Chrystusa* [La Croix du Christ].

d'une manière très générale, comme une barre⁶⁸. C'est de la même façon, vers la fin du XIX^{ème} siècle, que la base de la croix fut comprise par Chevalier, le confident de Catherine⁶⁹.

En ce qui concerne le sens de l'union de la Mère et de son Fils proposé par Feuillet et Cid, il semble étranger, que le revers accentue à deux reprises la même chose : pour la seconde fois dans l'image des cœurs (point 2.2.). Vu que cette proposition a une dimension théologique, l'étude à suivre donnera une réponse ultérieure.

b) Proposition d'interprétation

Les deux opinions présentées, ci-dessus, qui aperçoivent dans la croix le symbole du Christ, démontrent un important côté faible. A savoir, la révélation expose la lettre « M » et non la croix. La croix reste dans son ombre. Quand après l'apparition de la Médaille Catherine se demande si, comme sur l'avvers, une inscription devrait se trouver autour des deux symboles centraux du revers, elle entend seulement que « l'M et les deux Cœurs en disent as[s]ez »⁷⁰ (nous y reviendrons au 2.3.a.). Par un raccourci intellectuel appliqué, le choix tombe sur la lettre « M » en tant que plus importante; la croix est passée sous silence (motif secondaire) ce qui est, vu qu'elle doit indiquer le Christ, difficile à expliquer.

Les deux autres témoignages que nous allons présenter confirment, non seulement l'infériorité de la symbolique de la croix par rapport à la lettre de « M », mais conduisent à la juste interprétation du motif de la croix sur la base. Père Aladel, en se référant à la relation de Sœur Catherine qui concerne la Médaille, constate nettement que la croix fut petite, moindre que la lettre « M » : « [...] la lettre M surmontée d'une petite croix »⁷¹. C'est de la même manière que la croix, sur la boule terrestre tenue par Marie entre ses mains, fut décrite par Catherine : « [...] le globe surmonté d'une petite croix »⁷². Dans ce deuxième cas, elle n'eut aucun doute qu'il s'agissait de toute l'humanité rachetée : elle entendit ceci pour une explica-

⁶⁸ Rapport d'interrogation des Pères Aladel et Etienne, dans : DChD 1, n° 368 (p. 264). Le terme français de « barre » possède d'autres significations : « barreau », « bâton », ce qui indiquerait dans ce contexte une ligne épaisse (comme il est considéré le plus souvent). Selon nous, il s'agit plutôt d'une autre signification du terme de « barre », à savoir, un trait (tracé à la plume), une ligne.

⁶⁹ La croix « [...] soulignée par une barre » (déposition du 17 juin 1896 [PO, ses. 10], dans : DChD 2, n° 878 [p. 200]).

⁷⁰ DChD 1, n° 456 (p. 296).

⁷¹ « Notice historique » du 20 août 1834, dans : DChD 1, n° 52 (p. 219).

⁷² Note autographe du 10 avril 1876, dans : DChD 1, n° 635 (p. 351).

tion⁷³. La croix, moindre que la lettre « M », ce qui est en opposition à la position du Christ dans l'œuvre de rédemption, et la ressemblance à la description de la croix dans la vision de la Vierge au globe, nous amènent à la conclusion que nous avons à faire avec l'image de l'humanité rachetée. Nous pouvons y apercevoir en plus une analogie avec l'iconographie chrétienne. La ligne transversale à la base de la croix (plus large que se bras) y indique la terre.

Nous croyons que, dans le symbole du revers en question, la barre transversale indique la boule terrestre, au-dessus de laquelle s'élève la croix du Christ (Kobielus évoqué considéra cette interprétation comme naturelle pour le symbole). Dès le début de la chrétienté la croix c'est le signe du salut. A notre avis elle symbolise au revers, avec la barre transversale, qui désigne la boule terrestre, toute l'humanité rachetée par le Christ⁷⁴ (comme le globe surmonté d'une petite croix tenu par Marie entre ses mains).

La compréhension de la croix au revers de la Médaille en tant que le symbole du Christ — comme nous le remarquâmes — évoque certains doutes en ce qui concerne le rang trop élevé attribué à Marie. C'est pourquoi, dans les présentations de la Médaille, dès le début, la croix représentée eut les mêmes dimensions que celles de la lettre « M »⁷⁵. En plus, la croix sur la barre transversale est entrelacée avec la lettre « M » comme par un serrement des bras : si la croix avait symbolisé le Christ, elle serait sortie directement de la lettre « M » ou même elle se serait appuyée sur le même niveau (ligne). Nous retrouvons ce genre de présentations dans certaines représentations graphiques de la Médaille (allusion à Marie au pied de la croix). Nous les croyons, ainsi que d'autres modifications pareilles, comme des témoignages d'une compréhension impropre de la symbolique de la croix sur la base dans le contexte de la lettre « M ». La barre transversale joue un rôle primordial dans l'ensemble du symbole : sa tâche est d'indiquer une interprétation correcte.

⁷³ Relations autographes de 1841, dans : DChD 1, n° 455 et 456 (pp. 293 et 294).

⁷⁴ Le symbole de la croix au revers contient la personne du Christ en tant qu'il est auteur de la rédemption.

⁷⁵ Voir dans : LAURENTIN - ROCHE, *Catherine Labouré*, pp. 61 et 63 ; ZEDDE - ZANGARI, *Medaglia*, partie 2 : *Iter storico numismatico*, pp. 66-149. Zangari (*Simbologia*, pp. 26 et 53 suiv.) propose une hypothèse un peu obscure que la croix, au début, ne fut pas entrelacée avec le monogramme de Marie (au-dessus de la lettre « M ») et c'est pourquoi, faute de place sur le revers, devait être petite (croix grecque). Il semble que Zangari comprend par « croix petite » la croix grecque pour pouvoir apercevoir, en faisant rapport à l'iconographie de la chrétienté primitive, dans la barre transversale le monogramme du nom de Jésus (voir auparavant).

Il n'y a pas de doute que la lettre « M » indique Marie dans le motif discuté du revers. Nous ne sommes pas pourtant d'accord qu'il s'agisse, dans le cas de la croix sur la base, des lettres « I » (barre transversale) et « X » (croix) — monogrammes de Jésus-Christ; il ne s'agit pas, non plus, de l'union de Marie et de son Fils dans l'œuvre de rédemption (barre transversale qui lie le « M » à la croix). C'est la vision de la Vierge au globe, évoquée ci-dessus, qui élucide la question de la barre transversale et de tout le symbole dont elle constitue une partie. Nous considérons comme primordiales les relations, apportées auparavant, parlant à la petite croix s'élevant au-dessus de la boule terrestre tenue par Marie et au-dessus de la lettre « M ». Dans le symbole discuté, nous apercevons donc Marie (lettre « M ») présentant au Seigneur l'humanité rachetée (croix sur la base), comme cela a lieu dans la vision de la Vierge portant le globe entre ses mains.

Nous croyons que *la lettre « M » avec la croix sur la base c'est bien une manière symbolique de représenter Marie de la vision au globe où elle porte le monde racheté entre ses mains et l'offre au Seigneur*. L'interprétation proposée est déduite de l'apparition même et répond au désir ardent de la Ste Vierge — exprimé par rapport à cette apparition — qu'elle soit louée en tant que celle qui offre le monde au Seigneur (voir Conclusions historiques « b », note 117). Nous serons capables de préciser, dans la partie suivante de notre étude (point 5.), la signification de ce geste et du globe d'or, dans la symbolique discutée du revers.

2.2. Le motif des cœurs blessés de Jésus et de Marie

Le motif des deux cœurs blessés de Jésus et de Marie correspond bien à la symbolique traitée ci-dessus. Le cœur de Marie transpercé par un glaive, situé du côté du cœur de son Fils portant la couronne d'épines, rappelle sa participation dans son œuvre rédemptrice (aux limites de la mission que Dieu lui discerna). Cela reste en accord parfait avec le contenu de la prophétie de Syméon (Lc 2, 35)⁷⁶, ainsi qu'avec le testament de la hauteur de la croix (Jn 19, 25-27)⁷⁷:

⁷⁶ P.ex. I.H. MARSHALL, *The Gospel According to Luke*, Grand Rapids (MI) 1978, pp. 122-123; C.F. EVANS, *Saint Luke*, London-Philadelphia 1993, pp. 219-220.

⁷⁷ P.ex. R.E. BROWN, *The Gospel According to John*, vol. 2, AB 29A, New York 1970, pp. 922-927; I. DE LA POTTERIE, *Gesù verità. Studi di cristologia giovannea*, Torino 1973, pp. 158-164; du même auteur, *Marie dans le mystère de l'alliance*, Paris 1988, pp. 240-257; X. LÉON-DUFOUR, *Lecture de l'Évangile selon Jean*, part. 4, Paris 1990, pp. 134-148; Y. SIMOENS, *Selon Jean. 1. Une*

Marie a sa participation au sacrifice lié à nos péchés en tant que la Mère du Rédempteur. La souffrance associée de la Mère et du Fils atteint son point culminant au Calvaire; la présentation des deux cœurs blessés se réfère surtout à ce moment⁷⁸.

L'union de la Mère et de son Fils au moment clé de la rédemption de l'humanité s'exprime par un assemblage des deux cœurs, l'un à coté de l'autre, c'est-à-dire sur la même ligne (niveau). La relation maternelle envers le Fils de Dieu, dans laquelle le Fils reconnaît la priorité de la Mère, selon l'ordre de la maternité terrestre (à comparer Lc 2, 51), est la seule raison pour leur assemblage au même rang. La Constitution dogmatique *Lumen gentium* détermine la maternité de Marie comme sa « dignité suprême » qui fait d'elle « la fille de prédilection du Père » (n° 53). Nous comprenons cet assemblage des deux cœurs sur la même ligne comme un degré extraordinaire de l'unité avec son Fils « par un lien étroit et indissoluble » (idem) qui résulte de la maternité divine de Marie et constitue le rudiment de son rôle et de son rang dans l'œuvre de la rédemption.

Dans cette image des deux cœurs blessés, nous approchons de la vérité de l'union parfaite de la Mère de Dieu et du Rédempteur. Le sujet (thème) de son union avec le Fils se fonde sur sa maternité divine et est déjà présent dans la vision de la Vierge au globe, dans l'image de la demi-boule blanche, et c'est de là qu'il peut être déduit.

a) Le message théologique des motifs traités ci-dessus

L'union parfaite de la Mère et du Fils de Dieu (image des deux cœurs) constitue la raison du lien et de la mission de Marie envers l'humanité (lettre « M » avec la croix sur la base). Nous remarquâmes déjà que la croix sur la barre transversale ne s'appuie pas directement sur la lettre « M » mais qu'elle s'entrelace avec elle comme si c'était un serrement des bras. La Mère de Jésus joue dans l'œuvre du salut un rôle protecteur envers l'humanité. C'est de cette façon que le geste par lequel elle tient la boule terrestre entre ses mains fut compris par Sœur Catherine: Marie présente au Seigneur tous les hommes. La vérité sur la protection de Marie envers les enfants rachetés du

traduction. – 2. *Une interprétation*, Bruxelles 1997 et autres auteurs, surtout catholiques.

⁷⁸ Selon Luc 2, 35 la souffrance de Marie est associée non seulement à la destinée de son Fils mais aussi à celle de la nation juive, c'est-à-dire à son comportement hostile envers Jésus. C'est pourquoi sa souffrance débute au moment où la mission de son Fils commence et continue à durer après sa mort (voir W. RAKOCY, *Święty Łukasz wobec niewiary Izraela – krytyka i nadzieja* [Saint Luc face à l'incroyance d'Israël – critique et espoir], RSB 24, Warszawa 2006, pp. 22-23).

Christ s'exprime, au revers, par une représentation symbolique de ce geste dans la lettre « M » et dans la croix sur la base. Nous ne pouvons comprendre ce soin pour l'humanité que dans le contexte de sa relation parfaite avec son Fils : c'est de la même manière qu'elle entoura largement de son soin l'Auteur de la rédemption qu'elle protège maintenant les enfants rachetés par lui.

La maternité divine de Marie constitue le fond de sa relation avec le Fils dans l'image des cœurs (jusqu'à sa participation à son sacrifice). Son rapport avec les enfants de son Fils, que nous pouvons déterminer aussi comme maternel, prend ses sources dans cette relation. Sa maternité spirituelle s'étend sur tous les hommes rachetés qu'elle reçoit pour ses fils et filles dans la scène où le Christ en croix lui confie Jean (Jn 19, 25-27)⁷⁹. Les deux images, des cœurs assemblés l'un à côté de l'autre et de la lettre « M » entrelacée avec la croix sur la base, à savoir, l'unité de la Mère et du Fils et puis de la Mère du Rédempteur et de l'humanité rachetée, permet de comprendre pourquoi l'œuvre du Fils de Dieu est confiée à ses soins par un geste tellement expressif où elle tient l'humanité rachetée entre ses mains : le lien maternel de Marie avec le Christ constitue la raison de son lien avec l'humanité. Cela est exprimé d'une manière graphique par l'emplacement des deux cœurs comme la base du symbole de la lettre « M » avec la croix.

Marie, au revers de la Médaille miraculeuse — c'est bien la Mère du Rédempteur qui par son enfantement et sa mission envers l'humanité devient une mère spirituelle des rachetés. Dans la représentation du lien maternel de la Mère envers son Fils, et par extension, envers l'humanité, une idée de médiation s'entend : Marie restant dans l'union parfaite avec le Fils de Dieu lui présente les affaires de l'humanité (relation : humanité – Fils de Dieu). Sa médiation maternelle envers les rachetés sera complétée par l'avvers.

2.3. La symbolique des douze étoiles

Ce qui reste à expliquer par rapport au revers de la Médaille c'est la symbolique des douze étoiles. On croit communément que les douze étoiles sont un symbole de l'Église, qui se rapporte aux douze apôtres, à savoir, au peuple renouvelé de l'Ancienne Alliance qui se composa des douze tribus⁸⁰. La compréhension de ce motif et de son rôle dans le message de la Médaille exige de se rapporter d'abord au déroulement de la vision du 27 novembre 1830.

⁷⁹ Voir la note 77.

⁸⁰ Auteurs cités à la note 61.

a) *Contexte historique*

Dans l'une de ses relations de 1841, Sœur Catherine écrit qu'après l'apparition de la Médaille, elle pensa qu'une inscription n'aurait pas dû se trouver autour des deux symboles centraux du revers, comme ceci a lieu sur l'avvers. Une voix intérieure lui dit que, « l'M (avec la croix) et les deux Cœurs en disent as[s]ez »⁸¹. Ce fait est confirmé trois fois par Père Aladel dans ses relations, rédigées sept ans plus tôt (1834)⁸². Les dires de la voyante suggèrent qu'elle n'aperçut au revers que deux motifs centraux et, par conséquent, n'y aperçut pas les douze étoiles. Chevalier⁸³ exprime une certitude morale que les étoiles furent présentes durant l'apparition et que la voyante transmit ce fait à Aladel. Cela semble fort douteux. La « question » adressée aux cieus, concernant une invocation éventuelle autour des cœurs et du monogramme de Marie avec la croix, suppose qu'il y eut de la place libre ! Nous le considérons comme la preuve suffisante. Le motif des douze étoiles au revers n'est présent dans aucune des sources qui rapportent le déroulement de l'apparition. La voyante obéit sûrement à la voix entendue.

En ce qui concerne Aladel, quand en 1832 il se décida à faire frapper la Médaille, il se fiait aux informations auparavant entendues de Catherine (à cause de sa réserve dans cette question) ; il allait seulement demander à la voyante une éventuelle inscription au revers⁸⁴. Celle-ci ne lui parla pas des étoiles au revers de la Médaille parce qu'il n'en y eut pas ; plus encore, il entendit d'elle que les deux cœurs et le monogramme de Marie avec la croix en furent suffisants. C'est pour cette raison que lui, non plus, ne semble pas avoir été responsable d'y avoir apporté le motif des douze étoiles. C'est non seulement qu'Aladel n'en parle nulle part, mais en plus, en 1848 il fit frapper une médaille sans étoiles pour les Enfants de Marie⁸⁵. Ceci étant celui qui prépara le modèle de la médaille, plaça les étoiles, le plus probablement, sur l'avvers — autour de la tête de Marie (par rapport à Ap 12, 1).

Nous savons que l'orfèvre Vachette qui exécutait le premier modèle de la médaille apporta de petits éléments au revers, comme

⁸¹ DChD 1, n° 456 (p. 296).

⁸² DChD 1, n° 17 (p. 202), n° 38 (p. 213), n° 52 (p. 221).

⁸³ *Médaille Miraculeuse*, p. 76.

⁸⁴ Voir les témoignages à ce sujet, dans : LAURENTIN, *Vie authentique*, vol. 2 : *Preuves*, p. 223, note 16.

⁸⁵ *Op. cit.*, p. 199. Voir aussi de différentes traditions qui se rapportent au nombre de douze étoiles (de 9 même jusqu'à 32), dans : ZANGARI, *Simbologia*, pp. 218-231.

p.ex. deux traits horizontaux qui séparaient les cœurs du monogramme de Marie avec la croix⁸⁶; puis, sur l'avvers il fit à Marie la voile presque invisible et aussi il disposa l'invocation à sa manière. Il reste la seule personne qui put y apporter le motif des douze étoiles⁸⁷: probablement, il transféra celui de l'avvers (étoiles autour de la tête de Marie), car il n'est pas présent sur les premières médailles frappées par lui⁸⁸. Vu son métier, il prit soin du côté esthétique — comme ce fut le cas des traits horizontaux ou de la disposition de l'invocation — pourtant il apporta au message de la Médaille un contenu théologique. Aladel lui laissa en cette question une certaine liberté: il se concentra sur le contenu qu'il reconnaissait comme le plus important.

b) Aspect théologique

La symbolique des étoiles dans la Bible est assez polysémique et différenciée⁸⁹. Pour les douze étoiles, nous n'en avons à faire que dans Ap 12, 1. Une interprétation de la symbolique des étoiles, c'est-à-dire de l'Église, proposée par certains auteurs, exige d'après nous d'être précisée.

Dans Nomb 24, 17 il y a une annonce de l'apparition d'une étoile sortant de Jacob, à savoir, du Messie; cette interprétation est confirmée par plusieurs témoignages juifs⁹⁰. Dans le NT, l'étoile de Bethléem (Mt 2, 2) se rapporte à cette annonce en quoi on aperçoit en même temps l'accomplissement de la promesse que le Messie sera le soleil de justice (Mal 3, 20; voir Luc 1, 78) et l'étoile du matin (Ap 2, 28; 22, 16; 2 Pe 1, 19). La clarté qu'il diffuse fera que toutes les autres lumières du ciel s'obscurciront et même elles deviendront inutiles car l'Agneau sera la seule lampe (Ap 21, 23): « Je suis la lumière du monde » (Jn 8, 12). Le raccourci des témoignages présentés nous approche de ce qui est communément reconnu, c'est-à-dire, que la symbolique de l'étoile (par extension: de la lumière) par rapport au Messie est bien enracinée dans la tradition biblique.

⁸⁶ Présentes encore à nos jours dans certaines représentations graphiques du revers de la Médaille.

⁸⁷ Une opinion similaire est exprimée par Zangari (*Simbologia*, pp. 26 et 211 suiv.) et Laurentin (*Vie authentique*, vol. 2: *Preuves*, pp. 199 et 226-227, note 25).

⁸⁸ Une auréole autour de la tête de Marie est présente sous forme d'une ligne fine (voir dans: LAURENTIN, *op. cit.*, vol. 1: *Récit*, pp. 106 et 113; ZEDDE - ZANGARI, *Medaglia*, part. 2: *Iter storico numismatico*, pp. 66-68).

⁸⁹ Voir p.ex. Gn 15, 5; 37, 9; Nomb 24, 17; Abd 4; Jb 22, 12.

⁹⁰ Voir dans: H. STRACK - P. BILLERBECK, *Kommentar zum Neuen Testament aus Talmud und Midrasch*, vol. 1, München 1922, pp. 76-77.

Il est difficile de rapporter cette symbolique à l'Église. C'est uniquement dans Ap 1, 20 que sept étoiles représentent les sept anges de l'Église, à savoir les évêques; les églises particulières sont symbolisées par les lampadaires. D'autres images y apparaissent, comme celle de la muraille, des portes et des pierres précieuses (Ap 21)⁹¹ — toujours avec le numéral douze. La Femme qui représente dans Ap 21 la Jérusalem nouvelle, c'est-à-dire l'Église, est clôturée par la muraille à douze couches de fondement (sur elles douze noms des apôtres) et avec douze portes (sur elles douze noms des tribus d'Israël). Les couches du fondement sous la muraille sont ornés de douze pierres précieuses. Dans l'image changeant il y a un élément stable — c'est le nombre de douze. Le motif revenant de douze se rapporte aux douze tribus d'Israël et puis aux douze apôtres qui représentent le peuple nouveau de Dieu. L'analogie avec l'Église est formée par le nombre de douze et non par le motif de l'étoile.

Une association uniquement dans Ap 12, 1 du nombre de douze au motif de l'étoile, sous forme de couronne de lauriers, introduit un aspect glorieux au symbole de douze⁹². Le sens des douze étoiles sur le revers de la Médaille diffère pourtant de celui dans Ap 12. Nous croyons que dans les douze étoiles du revers une fusion de l'élément divin avec celui humain a lieu: *Le Christ en tant que la lumière du monde dans l'image de l'étoile ainsi que l'Église en tant que le peuple de Dieu dans l'image des douze tribus d'Israël et des douze apôtres*. Les douze étoiles — c'est bien le Christ en ses membres, c'est-à-dire en son peuple. Le symbole qui est une fusion du motif de l'étoile et du nombre de douze souligne l'unité indissoluble du Christ et de l'Église. Le motif de l'étoile constitue le fond de l'image, non le nombre douze, c'est pourquoi les douze étoiles indiquent avant tout le Christ. Il faut donc percevoir la couronne d'étoiles sur le revers de la Médaille comme seule grande lumière qui illumine toute l'humanité, et qui, c'est-à-dire le Christ, respandit en ses membres.

Les douze étoiles c'est surtout une représentation du Christ en tant que l'Agneau de Dieu. C'est grâce à sa mort rédemptrice que naît l'Église (Jn 19, 25-27; à comparer 1, 35-36) et puis l'Agneau de Dieu reste pour elle sa seule lumière (Ap 21, 23). Le titre d'Agneau de Dieu est bien celui qui dans ce contexte correspond le mieux au rôle du Christ dans l'œuvre de la rédemption et du salut définitif. Dans l'image des douze étoiles, nous apercevons d'abord celui qui fut

⁹¹ A comparer: Eph 2, 20-22.

⁹² C'est en même temps l'annonce de la victoire définitive de l'Église, voir P. FARKAŠ, *La 'Donna' di Apocalisse 12. Storia, bilancio, nuove prospettive*, Tesi Gregoriana – Serie Teologia 25, Roma 1997, pp. 205-229.

précédé par Jean Baptiste par les paroles : ECCE AGNUS DEI, et qui ensuite triomphe avec son Église dans les derniers chapîtres de l'Apocalypse comme LUX MUNDI. Les douze étoiles représentent une union mystique de l'Agneau de Dieu et de l'humanité rachetée qui resplendit de sa lumière. Au revers de la Médaille est attribuée au Christ la position centrale dans l'œuvre de la rédemption et du salut de l'humanité.

A l'opposé du monogramme de Marie avec la croix et des deux cœurs blessés, le motif des douze étoiles n'a pas d'équivalent dans la vision de la Vierge au globe. Et même si la couronne d'étoiles autour de la tête de Marie fut probablement présente dans cette vision⁹³, elle ne correspond pas au message théologique des douze étoiles du revers de la Médaille. Le motif des étoiles au revers — pour des raisons qu'il représente le mystère du Christ (et de l'Église) — peut avoir un équivalent uniquement en celui qui se tient derrière la mission de la Ste Vierge. Le Christ dans l'image des douze étoiles c'est la lumière du monde. Bien que la présence d'une couronne éventuelle autour de la tête de Marie suggère qu'elle procède au nom du Seigneur, sa position à elle n'est pas égale à celle du Christ, qui domine au revers. Il ne faut pas, non plus, chercher le motif des douze étoiles dans les rayons de lumière jaillissant des mains de Marie dans la vision où elle porte le globe parce qu'ils ont déjà leur équivalent sous la même forme à l'avant. L'absence d'équivalent de ce motif dans la vision de la Vierge au globe devient évidente vu le fait qu'il ne fut pas présent pendant l'apparition de la Médaille (introduit par l'orfèvre Vachette).

2.4. Le message théologique du revers (suite)

Le rang de Marie dans l'œuvre de rédemption, signalé dans les conclusions théologiques précédentes, apparaît maintenant plus clair. De l'union mystique de l'Agneau de Dieu et de l'Église (symbole des étoiles), la partie centrale du revers de la Médaille met en relief deux vérités : 1) l'union de la Mère et de son Fils (image des cœurs) et vu cela 2) le lien et la mission de la mère des rachetés envers le peuple de Dieu confié à sa protection (la lettre « M » entrelacée avec la croix). Le revers de la Médaille met l'accent en même temps sur ce que Marie appartient à l'Église comme rachetée par le Christ⁹⁴, ainsi que dans la relation : le Fils de Dieu — le monde racheté, sur sa position

⁹³ Voir Conclusions historiques « e ».

⁹⁴ Au sens de sa protection contre la contraction de fautes (voir *Lumen gentium*, n° 53).

privilegiée et même exceptionnelle⁹⁵. Nous déterminons cette position comme une union parfaite avec le Fils de Dieu et en résultat la médiation entre l'humanité et le Seigneur (un rapport symbolique à ce qu'elle tient le monde racheté entre ses mains). Vu qu'au revers de la Médaille Marie est présentée, par excellence, comme Mère (en relation avec son Fils et avec l'humanité), nous déterminons sa position par rapport aux rachetés comme une relation maternelle envers l'Église du Christ. Elle est présentée dans ce rôle par un geste symbolique maternel où elle offre l'humanité au Seigneur.

Toute l'image du revers de la Médaille est une représentation du Corps Mystique du Christ: l'unité indissoluble du Christ et de l'Église, et c'est dans ce cadre qu'on souligne la position privilégiée et la mission de la Mère du Rédempteur et de la nôtre.

3. LA SYMBOLIQUE DE L'AVERS DE LA MÉDAILLE

Les commentateurs de la symbolique de l'avvers⁹⁶ prêtent attention à l'invocation autour de la représentation de la Ste Vierge, reconnaissant sa conception sans péché; puis à l'écrasement de la tête du serpent, ce qui constitue l'annonce de la victoire définitive sur Satan, ainsi qu'à la distribution des grâces dans les rayons jaillissant de ses mains. L'avvers de la Médaille doit contenir l'aspect glorieux.

La représentation de Marie à l'avvers se rapporte à la tradition biblique (Gn 3; Ap 12) et se réfère aux motifs qui y sont présents. La vision de Jean paraît plus proche de sa représentation à l'avvers que le texte du Protoévangile; l'avvers n'est pas, pourtant, son reflet fidèle. C'est dans le Protoévangile que fut puisé le motif de la participation de Marie dans la victoire sur Satan (écrasement de la tête au serpent). Les deux textes sont à la base de la vision de la Vierge au globe. Le contenu de l'avvers, comme la vision dite au globe, est lié à la tradition biblique et c'est seulement à sa lumière que nous pouvons comprendre au juste son message.

⁹⁵ *Idem.*

⁹⁶ ZANGARI, *Simbologia*; CID, *Medalla Milagrosa*, dans: *Las apariciones*, pp. 177-189; FEUILLET, *La doctrina Mariana*, dans: *Las apariciones*, pp. 208-209 et 215-228; DE DIOS, *Milagrosa (Virgen de la Medalla)*, dans: PÉREZ FLORES - MARTÍNEZ - ORCAJO - LÓPEZ (réd.), *Diccionario de espiritualidad vincenciana*, surtout pp. 373-374; ZEDDE, *Medaglia Miracolosa*; à comparer aussi CRAPEZ, *Message*, pp. 41-50.

3.1. Le motif de l'écrasement de la tête du serpent

Le texte du Protoévangile (Gn 3, 15) annonce la victoire sur les pouvoirs du mal, à savoir, sur Satan : la Femme aura sa part dans la victoire eschatologique de sa postérité (Sauveur) par le fait de l'avoir mis au monde. Si Eve, vaincue par Satan, représente une femme concrète, celle qui apportera sa part à remporter la victoire sur le serpent devrait être aussi une personne qui existe réellement⁹⁷. Dans la Femme de Gn 3, 15, on peut apercevoir la Nouvelle Eve, c'est-à-dire la Mère du Rédempteur. Marie met au monde le Sauveur, qui étant sa « Postérité » écrasera la tête du serpent. Le terme de « postérité » ne se restreint pas seulement au Rédempteur mais il embrasse tous ses enfants, Marie y compris⁹⁸, qui emportent la victoire en lui sur Satan. Marie apparaît dans cette lutte comme le plus fort refuge d'entre le genre humain, pleinement unie au Fils de Dieu et collaborant avec lui (image des deux cœurs au revers). Dans la personne de la Mère de Jésus, l'homme apparaît déjà plus fort dans la réalité temporelle que les manœuvres de Satan.

Le sujet ci-dessus n'est pas formulé explicitement dans les relations existantes de l'apparition (Catherine, Aladel). Une fois l'interprétation de la demi-boule blanche sous les pieds de Marie adoptée, il ne semble pas que le motif du serpent y fût présent avant sa disparition dans les rayons de lumière et l'apparition de la boule terrestre (voir Conclusions historiques « c » et « e »). Nous pouvons déduire indirectement le motif du serpent du message de la demi-boule blanche — symbole de l'Immaculée Conception de Marie et de son union parfaite avec le Fils de Dieu. La Ste Vierge, la seule libre, de tout le genre humain, de toutes les manœuvres du Mauvais, c'est-à-dire de toute trace de péché et de la moindre imperfection morale, emporte sur lui décidément une victoire, à laquelle tous les autres se dirigent suivant le chemin de la délivrance des péchés⁹⁹. La victoire de Marie sur Satan, c'est-à-dire, sa perfection jamais touchée par un péché, constitue l'annonce de la perfection ultime rénovée des sauvés. La présentation de la Ste Vierge dans la vision où elle porte le globe et celle sur l'avvers de la Médaille est une conséquence de la victoire définitive sur Satan : sa victoire à elle — c'est l'effet de sa conception sans péché (invocation) ; sa participation à la victoire du reste des rachetés — c'est la distribution des grâces méritées par son Fils. Nous passons, déjà, avec ce sujet au motif suivant de l'avvers de la Médaille.

⁹⁷ FEUILLET, *op. cit.*, p. 223.

⁹⁸ En vertu de la grâce de sa conception sans péché qui lui fut préalablement attribuée (à comparer *Lumen gentium*, n° 53).

⁹⁹ *Idem*.

3.2. Le motif de la distribution des grâces divines

Nous voyons dans la représentation de la Ste Vierge sur l'avvers de la Médaille des références frappantes qui se rapportent à Ap 12, 1. La tradition chrétienne s'inspira de cette image dans la présentation de son Immaculée Conception. Toutefois, le sujet de la diffusion des grâces qui nous intéresse n'est pas présent dans Ap 12 et constitue une nouveauté dans la tradition mariale de l'Église. En plus, une opinion prédomine parmi les exégètes bibliques que la Femme de Ap 12 est une représentation d'abord du peuple de Dieu de l'Ancien Testament, puis du Nouveau, c'est-à-dire de l'Église (interprétation ecclésiastique)¹⁰⁰. Essayons d'abord de voir de près le texte de Ap, ensuite nous nous rapporterons à la vision de la Vierge au globe.

La vision dans Ap 12 entrelace les éléments collectifs et individuels, c'est-à-dire ceux qui se rapportent au peuple de Dieu et ceux qui indiquent directement Marie¹⁰¹. Dans certains passages du douzième chapitre les références à la Femme ne correspondent pas à l'Église, ou uniquement à elle-même. La Femme dont on parle aux versets 4b-5 est une personne concrète, Marie allant mettre au monde le Messie; aussi une allusion au verset 13 peut lier les deux motifs, c'est-à-dire de Marie et de l'Église. Dans le monde sémitique le passage de l'individuel au collectif, et à rebours, fut un phénomène connu.

L'interpénétration dans Ap 12 de l'image de la Femme-Marie et de l'image de la Femme-Église fait percevoir toute la vision comme une unité intégrale de la Mère de Dieu et de l'Église¹⁰², et plus précisément: de la mère des rachetés avec l'Église de son Fils, qui est confiée à ses soins. C'est pourquoi Ap 12 démontre la lutte des fils du Christ et de Marie contre les pouvoirs du mal avant qu'ils n'emportent sur eux une victoire définitive: Marie prend part à toutes les adversités par lesquelles passe l'Église. Le message de Ap 12 permet d'en tirer une conclusion importante concernant la mission de la Ste Vierge à l'avvers de la Médaille: Marie prenant part à toutes les adversités de l'Église est entièrement unie à elle, à l'exemple de son union parfaite avec son Fils (image des cœurs).

Dans les luttes temporelles de ce monde contre les adversités, Marie soutient l'humanité qui fut confiée à sa protection diffusant sur elle les grâces méritées par son Fils (image des rayons à l'avvers de la Médaille). La mission de la distribution des grâces divines est

¹⁰⁰ Voir FARKAŠ, *La 'Donna' di Apocalisse 12*.

¹⁰¹ Voir DE LA POTTERIE, *Marie*, pp. 261-283.

¹⁰² Au cadre de l'union du Christ et de l'Église (symbolique des douze étoiles au revers).

étroitement liée au sujet de la victoire sur le mal, car cette victoire, qui consiste à persévérer auprès de Dieu, à savoir, à ne pas tomber dans les manœuvres de Satan, s'effectue par le moyen de la grâce de Dieu. Le résultat des grâces suppliées dans la vision de la Vierge au globe (la lumière éblouissante) est représenté à l'avvers par la victoire sur Satan. L'avvers de la Médaille lie le sujet de la distribution des grâces au sujet de la victoire sur le mal dans l'assemblage graphique des deux motifs : le serpent à la surface de la terre et les rayons qui se dirigent vers elle. La Ste Vierge, la boule terrestre sous ses pieds, apparaît en tant que reine du monde.

La mission de la distribution des grâces suppliées par la Ste Vierge, qui mène à la victoire sur Satan, est le sujet central de l'avvers de la Médaille. En tant que celle qui ne succomba jamais au séducteur, ayant collaboré d'une façon parfaite avec la grâce de Dieu, elle devient — par la volonté de Dieu — la distributrice de ces grâces en relation : Fils — humanité. Le motif de la diffusion des grâces divines est présent explicitement dans la vision de la Vierge au globe : Catherine constate d'une manière claire que les rayons jaillissant des mains de Marie ce sont bien les grâces suppliées par la Ste Vierge¹⁰³. Son Immaculée Conception est la raison d'un tel état de choses à l'avvers ce qui, dans la vision de la Vierge au globe, exprime le sujet d'innocence dans le symbole de la demi-boule blanche.

La distribution des grâces suppliées à son Fils introduit une autre relation à la mission de Marie représentée sur la Médaille, inverse à celle sur le revers, c'est-à-dire, une médiation entre le Seigneur et l'humanité. Etant donné que le geste par lequel Marie offre l'humanité au Seigneur se trouve au revers (lettre « M » avec la croix sur la base), la distribution des grâces divines est présente à l'avvers. Les deux aspects de la mission de Marie, présents dans la vision de la Vierge au globe, formèrent l'ensemble de la Médaille (et constituent un développement du message de cette vision).

Les deux aspects (dimensions) de la mission de Marie dans la vision où elle porte le globe constituent le cœur de l'apparition du 27 novembre 1830 et se trouvent sur les deux faces de la Médaille : 1) mission de l'Immaculée envers l'humanité au nom du Seigneur (avvers) et 2) mission de la Mère de Dieu envers le Seigneur au nom de l'humanité (revers). La mission de Marie sur la Médaille miraculeuse a un caractère, à double voies, de la médiation entre le Seigneur et l'humanité.

¹⁰³ Relations et récits autographes de 1841 et de 1876, dans: DChD 1, n° 455 et 456 (pp. 294-295), n° 632 (p. 345), n° 635/636 (pp. 351-352).

3.3. Résumé des aspects historico-théologiques

Les messages de l'avvers et du revers de la Médaille ne sont pas égaux en ce qui concerne leur importance. Le motif des douze étoiles, à savoir, du symbole du mystère du Christ et de l'Église, comprend tout le message de l'avvers, c'est-à-dire la diffusion des grâces par l'Immaculée et la victoire sur Satan. C'est à cause de la nature des choses que l'importance du message du revers prévaut sur celui de l'avvers : la mission de Marie fait partie du mystère de l'Église du Christ. Quant à la seule mission de la Ste Vierge, il semble que celle au revers prévaille aussi sur celle de l'avvers : les grâces suppliées conduisent à la victoire sur Satan et à l'état où elle offre l'humanité au Seigneur ; puis encore, le sujet de sa conception sans péché est un fondement de son union parfaite avec son Fils par sa maternité divine. C'est pourquoi l'image de l'avvers doit être considérée dans le contexte du revers et non à l'inverse.

La victoire sur Satan, prince de ce monde, remportée grâce à son Immaculée Conception, donne à Marie le droit de porter le titre de reine du monde. C'est ainsi que Catherine comprit la présentation de la Ste Vierge dans la vision où elle porte le globe et c'est principalement ce rôle qu'elle joue à l'avvers de la Médaille. Le revers la démontre dans sa relation maternelle au Fils de Dieu et à l'humanité. Puisque nous pouvons déduire de la vision de la Vierge au globe les messages de l'avvers et du revers (hormis les douze étoiles), Marie nous apparaît dans la vision dite au globe non seulement comme la reine du monde mais aussi comme la Mère du Christ et de tous les rachetés. Quant à Marie-Mère au revers, le motif des douze étoiles fait que sa relation maternelle envers l'humanité apparaît clairement par rapport au mystère de l'Église du Christ et amène à la conclusion qu'elle est Mère pour l'Église (point 5.). Nous ne voulons pas faire de divisions artificielles mais Marie de la vision où elle porte le globe est représentée à l'avvers de la Médaille avant tout comme reine¹⁰⁴, au revers comme mère¹⁰⁵. Vu que l'importance du message du revers est plus grande que celle de l'avvers, elle joue, dans la présentation de la Médaille miraculeuse, surtout le rôle de Mère¹⁰⁶.

¹⁰⁴ En vertu de la conception sans péché eut lieu une collaboration parfaite avec la grâce divine et, par conséquent, la victoire sur Satan (thème de l'innocence dans la vision de la Vierge au globe).

¹⁰⁵ En vertu de la maternité divine eut lieu une parfaite relation maternelle avec Fils, Rédempteur de l'humanité, et puis, une pareille relation spirituelle et la mission envers les rachetés (thème de l'union).

¹⁰⁶ La même opinion est présentée par Zedde (*Medaglia Miracolosa*), bien que grâce à un autre procès logique.

L'apparition de la Médaille miraculeuse du 27 novembre 1830, c'est un déplacement de la vérité sur Marie, Reine et Mère (vision dite au globe), au plan du culte (médaille), à savoir, de la vie quotidienne du peuple de Dieu. Le déroulement de l'apparition devient logique : *ce que Sœur Labouré eut aperçu (vision de la Vierge au globe) fut contenu dans le message des deux faces de la Médaille*¹⁰⁷ et donné à croire. La conclusion présentée, qui est un fruit des analyses théologiques, témoigne d'une cohérence historique de la présentation de Marie à l'avvers de la Médaille (indépendamment de l'attitude des mains invisibles, voir le point 1.2.b.) avec la vision vue par Sœur Catherine.

L'état de « dépendance » de l'avvers et du revers (de la Médaille) de la vision de la Vierge au globe changea au moment de l'introduction par Vachette du motif des douze étoiles. Le revers qui présente le mystère du Christ et de son Église constitue actuellement (au sens de l'importance du message) l'apogée de l'apparition du 27 novembre 1830 : il comprend non seulement le message de l'avvers mais aussi toute la vision de Marie tenant le globe. Cette vision devint inférieure (subordonnée) au contenu du revers et de la Médaille même. Le motif des douze étoiles approfondit le message théologique de la Médaille mais — en même temps — ébranla la relation précédente entre la vision de la Vierge au globe et ses deux faces¹⁰⁸.

Il faut bien, à ce moment, porter attention aux étapes successives, pendant lesquelles le procès de la formation de la Médaille put se terminer. Si le désir de Catherine avait été accompli, le revers aurait répété d'une manière symbolique tout le contenu de l'avvers voulu par elle (Marie portant entre ses mains la boule terrestre et l'enveloppant des grâces), à savoir, le double aspect de sa mission. L'interprétation d'Aladel fit que la mission au double aspect de Marie dans la vision où elle porte le globe entre ses mains fut divisée et est présente sur chacune des faces de la Médaille (avvers : distribution des grâces ; revers : action d'offrir l'humanité au Seigneur). L'apport définitif par l'orfèvre des douze étoiles au revers déplaça l'accent de la vision de la Vierge au globe au revers de la Médaille. Si la Médaille avait été faite selon le désir de la voyante, celle-ci n'aurait pas probablement réclamé la statue de l'Immaculée portant le globe entre ses mains.

¹⁰⁷ Avec l'apport des personnes secondaires comme Aladel.

¹⁰⁸ Nous n'entreprenons pas la tâche d'expliquer historiquement l'état de choses présent, à savoir, pourquoi les étoiles ne se trouvèrent pas tout de suite au revers ou pour quelle raison elles s'y trouvèrent. Il ne faut pas plutôt lier cette question à l'apport d'Aladel à la forme de la Médaille parce qu'il ne troubla pas le sens de l'apparition (point 1.2.b.).

Puis, dans le contexte du contenu actuel du revers l'existence de la statue ci-dessus n'est important qu'au sens du culte marial, pas au sens du message théologique (le revers et toute la Médaille la surpassent par leur contenu).

4. CONCLUSIONS HISTORIQUES

Les conclusions ci-dessous sont en partie le résultat des analyses appliquées, et en partie le fruit de la lecture des textes sources.

a) Si le message de la Médaille miraculeuse est une transformation du contenu de la vision de la Vierge au globe, à savoir, de la mission de Marie au double aspect, une conclusion de nature historique s'impose par la force des choses. Sœur Catherine, qui soutint que ce fut la vision de la Vierge au globe qui aurait dû se trouver sur l'avvers de la Médaille, n'aperçut pas que son message est contenu sur les deux faces de la Médaille (avers: distribution des grâces; revers: action d'offrir l'humanité au Seigneur). Est-ce étonnant? Non. L'état ci-dessus paraît acceptable compte tenu de l'incertitude de la voyante dans les questions de l'apparition (surtout ce qui se passa avec le globe tenu entre les mains)¹⁰⁹, ce que confirme son interprétation de la vision jusqu'au moment de l'apparition du revers (point 1.2.b.). En plus, l'histoire des apparitions enseigne que celui qui éprouve une apparition ne doit pas être forcément son interprète.

La détermination, avec laquelle Catherine visa à la réalisation de la vision de la Vierge au globe — malgré une résistance de la part d'Aladel (conclusion «g») — servit à un objectif déterminé de la Providence de Dieu. La vision resta entièrement inconnue par la volonté du confesseur. Sœur Dufès est stupéfaite par cette information, quand la voyante lui fait ses confidences la dernière année de sa vie¹¹⁰. Si, une fois la Médaille frappée, Catherine avait gardé jusqu'à la fin le silence (elle le coupa avec le consentement de la Ste Vierge)¹¹¹, nous ne connaîtrions pas aujourd'hui la vision même et serions privés de clé pour comprendre le symbole de la lettre «M» avec la croix, et, par conséquent, pour une pleine compréhension du revers et de la Médaille en tant que telle. Nous en pensons que l'ignorance de cette vision jusqu'à l'année de la mort de Catherine eut pour effet un agrandissement, dès le début, de la croix au revers de la Médaille.

¹⁰⁹ Voir la déposition de Sœur Tanguy du 24 mai 1897 (PO, ses. 24), dans : DChD 2, n° 906 (p. 229).

¹¹⁰ Déposition de Sœur Tanguy, dans : DChD 2, n° 906 (pp. 228-229).

¹¹¹ Voir la déposition de Sœur Dufès du 29 avril 1896 (PO, ses. 3), dans : DChD 2, n° 870 (p. 180).

b) C'est Aladel qui fut le plus important interprète de la révélation. Malgré son apport au message de la révélation de certains éléments (voir conclusions « f », « g » et « i »), il garda l'essentiel de l'apparition, à savoir la diffusion des grâces, ce qui constituait à cette époque une manière nouvelle de représenter l'Immaculée. En ce qui concerne la vision de la Vierge au globe, Aladel eut raison de ne pas la placer à l'avers (point 1.2.b.). C'est de cette façon qu'il apparut non seulement son interprète mais, avec Catherine, l'intermédiaire du contenu de l'apparition. Il semble qu'un tel devoir du confesseur fût prévu par les cieux à quoi servit le fait que la voyante restait entièrement cachée devant le monde¹¹². A part cela, selon les propres dires de Sœur de Geoffre¹¹³, Marie, avait dit à Catherine, quand elle se plaignait de la réserve de son confesseur en ce qui concernait la Médaille qui allait être frappée, qu'il était son serviteur et pourquoi « [...] un jour viendra où il fera ce que je désire ». Il faut considérer l'apport d'Aladel au message de la révélation, aussi, par le prisme des dires de la Ste Vierge.

C'est non seulement l'interprétation de l'apparition plus proche de la vérité qui se cachait derrière la décision du confesseur, mais aussi, une précaution justifiée. Malgré une adoption favorable de la Médaille, la même Congrégation des Rites refusa en 1837 son accord pour placer dans les églises la représentation de l'Immaculée, inspirée à l'avers (!) parce qu'elle « différait beaucoup » (image des rayons) de sa représentation traditionnelle¹¹⁴. Plus tard, on interdit toute diffusion de la statue de Marie portant le globe entre ses mains, faite l'année de la mort de la voyante, pour des raisons du rang trop élevé attribué à la Vierge¹¹⁵: avant c'est le Christ seul qui eut été représenté de cette manière. C'est pour les mêmes raisons, ainsi que pour d'autres, par lesquelles Aladel se laissa guidé¹¹⁶, et vu la note citée de Sœur de Geoffre, qu'on peut aboutir à la conclusion que les cieux acceptèrent non seulement la forme actuelle de la Médaille et même — peut-être — attendaient un tel résultat; la compréhension de l'apparition par Catherine et sa détermination (conclusion « a ») servirent à garder la vision de la Vierge au globe contre l'oubli. Si cela est vrai, des recherches devraient s'orienter vers une explica-

¹¹² D'après Sœur Dufès (notes de 1877, dans: DChD 2, n° 645 [p. 54]) Catherine allait demander à Marie qu'elle lui permettait de rester inconnue.

¹¹³ Notice nécrologique du 1er janvier 1878, dans: DChD 2, n° 655 (p. 95).

¹¹⁴ DChD 1, n° 374 (pp. 273-276).

¹¹⁵ DChD 2, n° 701 (et la correspondance liée à cela: n° 702-706); n° 718, 720, 724 décrivent la future admission au culte de cette statue mais à des conditions déterminées.

¹¹⁶ Voir aussi: LAURENTIN, *Vie authentique*, vol. 2: *Preuves*, pp. 188-189.

tion du rôle de la vision dite au globe par rapport à la forme actuelle de la Médaille (ce que nous essayâmes de faire). Nous n'excluons pas non plus qu'elle a encore un rôle à jouer dans la vie de l'Église, à savoir, au sens du culte marial (voir le résumé du point 3.)¹¹⁷.

Par le processus de la formation de la Médaille c'est le caractère communautaire qui apparaît. On peut l'expliquer, en le simplifiant un peu, de la manière suivante : Catherine éprouve l'apparition, Aladel l'interprète, l'orfèvre déplace les douze étoiles de l'avvers au revers. La communauté de l'Église participe à la réception et à la transmission du contenu de l'apparition (fruit de collaboration).

c) Ce qui mérite notre attention c'est que Sœur Catherine en décrivant ce qui se trouvait sous les pieds de Marie dans la vision de la Vierge au globe, n'est pas influencée par le tableau de sa paroisse natale, très bien connu par elle, qui fait rapport à Ap 12 et la représente avec une demi-lune sous ses pieds¹¹⁸. Elle pria souvent devant ce tableau pendant plus de dix ans et en garda un souvenir vif dans sa mémoire, car elle eut la vision de la Médaille moins d'un an après son entrée au postulat (janvier 1830). La voyante affirme pourtant qu'elle vit sous les pieds de Marie une demi-boule blanche ; n'étant pas sûre de ce qu'elle désignait, elle ne lui attribue pas sa propre interprétation et ne fait pas de rapport avec ses expériences personnelles (à ses associations). Dans la phase suivante de l'apparition elle parle — selon la relation de Chevalier — de la terre sous ses pieds, ce qui confirme qu'elle ne s'inspira pas, non plus, du tableau de sa paroisse natale. Cela témoigne de l'absence de confabulation dans sa manière de relater les faits : elle en transmet autant qu'elle vit et rien que ce qu'elle vit¹¹⁹. On peut étendre cette conclusion sur tout autre contenu de l'apparition.

C'est la candeur avec laquelle elle constate qu'elle ne se rappelle plus de quelque chose ainsi que son savoir au sujet de l'apparition qui lui fut nécessaire à un moment donné qui portent aussi à croire à la crédibilité de Catherine. Quand en 1835, cinq ans après l'apparition, L. Lecerf préparait à la demande d'Aladel un tableau de la Ste Vierge, il lui demanda la couleur de son voile. En ne se rappelant pas

¹¹⁷ Ce qui en porte à croire c'est la déposition de Sœur Cosnard (PO, ses. 39 et 44, dans : DChD 2, n° 942 et 955) à laquelle Sœur Catherine, un mois avant sa mort (novembre 1876), dit d'une manière ferme que la Ste Vierge souhaite absolument qu'elle soit louée en tant que offrant le monde au Seigneur parce qu'«elle a tant prié pour le monde» — cela sera une source de plusieurs grâces.

¹¹⁸ Tableau publié dans : LAURENTIN, *Vie authentique*, vol. 1 : *Récit*, p. 33 ; aussi LAURENTIN - ROCHE, *Catherine Labouré*, p. 111.

¹¹⁹ Contre Coste (*Mémoires*).

sa couleur, le confesseur ne posa pas une question concrète à la voyante, mais lui demanda qu'elle lui décrivît précisément l'apparence de Marie durant cette apparition. Catherine lui répondit par écrit qu'elle ne se rappelait plus les détails, hormis un seul : la couleur du voile (« blanc aurore »)¹²⁰ — à quoi s'attendait Aladel. On voit ainsi que c'est par la volonté des cieux qu'il lui fut donné de connaître ce qui lui était indispensable au moment donné ; sa mémoire fut sélective mais sûre. Ses oublis concernèrent des détails et furent passagers. Dans les années suivantes, elle se rappelle précisément les détails du vêtement de la Ste Vierge durant la même apparition (notes de 1841 et de 1876) ; elle se rappelle en détails la vision d'une Croix (1848), la vision du Cœur de St Vincent (1856) ou l'apparition du 18 au 19 juillet 1830 (1856). Selon les témoins oculaires, des oublis temporels furent une grâce de la part de la Ste Vierge¹²¹ : ils permettaient à Catherine de se récuser des rencontres avec des personnes qui le demandèrent, comme p.ex. l'archevêque de Paris ou A. Ratisbonne, et rester une personne inconnue.

Il reste le cas de la statue de la Ste Vierge tenant le globe entre ses mains, faite d'après les indications de la voyante même, sous les pieds de laquelle se trouva un serpent. Cela prouve, d'une part, sa présence pendant l'apparition (voir conclusion « e ») ; de l'autre, le motif du serpent ne correspond pas à la symbolique de la demi-boule blanche et il faudrait le placer plutôt sur la boule terrestre qui surgit à sa place (point 1.). L'état (présentation) que nous retrouvons sur la statue est un résultat de l'application/association des deux images dans la conscience de Catherine (point 1.2.b.). Nous avons, par conséquent, au même moment deux boules terrestres, entre les mains et sous les pieds¹²². Ce n'est que pour cela que le Saint Siècle put prononcer ses réserves (conclusion « b »). La statue de Marie portant le globe aurait dû être accompagnée de la demi-boule blanche sous ses pieds et non de la boule terrestre au serpent — ayant été partie de la phase « médiane » (avers de la Médaille).

d) La lecture de la relation de Sœur Catherine au sujet de l'apparition de la Médaille miraculeuse peut inspirer un étonnement, car elle s'y rapporte à peine. Nous en apprenons plus de la relation de Père Ala-

¹²⁰ Voir les notes de Sœur Pineau du 18 mars 1877, dans : DChD 2, n° 646 (p. 57) ; aussi CHEVALIER, *Médaille Miraculeuse*, p. 25.

¹²¹ Rapport de Quentin de 1836, contenant les dépositions d'Aladel et d'Etienne dans : DChD 1, n° 368 (p. 265) ; aussi la déposition de Chevalier du 22 juin 1896 (PO, ses. 11), dans : DChD 2, n° 879 (p. 201).

¹²² Cette interprétation est présente à plusieurs reprises dans les relations ultérieures — résultat d'avoir identifié la demi-boule blanche à la boule terrestre.

del et d'autres personnes secondaires à qui il parla de l'apparition¹²³. La voyante, dans ses relations écrites à la demande de son confesseur (1841) se concentre sur la vision de la Vierge au globe ; elle ne dit rien de la forme de l'avvers actuel et c'est d'une manière superficielle qu'elle présente le revers. Neuf ans après que la Médaille eut été frappée, quand elle fut communément connue, Catherine ne croyait pas indispensable de répéter le contenu connu (en plus, elle ne fut pas convaincue du contenu de l'avvers). Au lieu de cela elle se concentra sur la représentation de Marie portant le globe entre ses mains — la vision qu'elle ne réussit pas encore à mettre en pratique¹²⁴. Nous attribuons moins d'attention à ce que nous avons dit dans la deuxième partie de la conclusion « c ».

e) Dans aucune des relations de Sœur Catherine et de Père Aladel il n'est question des étoiles autour de la tête de l'Immaculée. La voyante prétendit l'avoir vue en tant que la Ste Vierge, ce qui peut signifier — à la couronne d'étoiles. Nous connaissons un seul témoignage qui confirme ce motif, c'est-à-dire le croquis de Letaille de 1841 (avec la note jointe)¹²⁵ — prétendu être basé sur des indications de Catherine (voir pourtant la conclusion « i »). Nous n'excluons pas que ce motif fut omis dans les notes établies à cause de son évidence ou, pour la même raison, il n'attira pas l'attention surtout d'Aladel. Une omission consciente de certains motifs peut être confirmée par une constatation répétée par le confesseur de Catherine qu'elle aperçut la Ste Vierge telle qu'on la représente en tant que l'Immaculée Conception¹²⁶.

Il n'est pas question, non plus, du serpent dans les relations de Catherine et d'Aladel conservées à nos jours¹²⁷. Ce motif fut reconnu de même comme évident, c'est-à-dire, connu par la représentation de Marie en tant que l'Immaculée Conception. L'étude appliquée ne l'exclut pas et même prouve son existence (il se trouve sur la statue de l'Immaculée, conclusion « c »). D'après une relation verbale de la

¹²³ Lettre et relations d'Aladel dans « Notice historique » de 1834, dans : DChD 1, n° 17 (pp. 199-202), n° 38 (pp. 208-213), n° 52 (pp. 217-222) ; rapport de la déposition d'Aladel et d'Etienne établi par Quentin — de décembre 1836, dans : DChD 1, n° 368 (pp. 261-270).

¹²⁴ A comparer : LAURENTIN - ROCHE, *Catherine Labouré*, p. 85.

¹²⁵ DChD 1, n° 460 et 461.

¹²⁶ Relations d'Aladel de 1834, dans : DChD 1, n° 17 (pp. 199-200), n° 38 (pp. 209-210), n° 52 (pp. 218-219). Il en parle aussi le rapport de 1836 établi par Quentin des dépositions d'Aladel et puis d'Aladel et d'Etienne, dans : DChD 1, n° 298 (pp. 235-236) et n° 368 (pp. 263-264).

¹²⁷ C'est déjà Chevalier (*Médaille Miraculeuse*, p. 82) qui le remarqua.

supérieure de Catherine, à quoi Chevalier fait rapport dans son livre, la voyante lui parla évidemment du serpent en vue de la réalisation de la statue ci-dessus¹²⁸.

De l'absence du motif des douze étoiles au revers de la Médaille, aperçu par Catherine, il en fut question au point 2.3.a.

f) Dans les relations d'Aladel, on n'évoque pas la terre sous les pieds de Marie (avers), ce qui donne à penser parce que ce motif s'écarte de sa représentation d'époque faisant rapport à Ap 12, 1. En ce qui concerne la conséquence de passer sous silence le motif de la terre par Aladel, nous admettons l'explication qui suit. Nous n'excluons pas que, selon sa conviction, il fut en opposition à la représentation répandue de l'Immaculée, à savoir, avec la lune sous ses pieds. Même si la Médaille fut frappée, une demi-boule indéfinie et à peine visible sous les pieds de l'Immaculée ne provoquait pas de questions et ne ruinait pas la représentation d'époque à son sujet, comme une constatation précise, publiée dans « Notice historique », que la boule terrestre s'y trouva. C'est pour cette raison que le confesseur de Catherine put consciemment passer sous silence la mention de la terre ; il la cache adroitement derrière une constatation générale que Marie apparut telle qu'elle était communément représentée comme conçue sans péché (en même temps, il ne dit pas qu'il y eut une lune). Cette explication devient plus probable à la lumière de ses silences au sujet de la vision de la Vierge au globe (conclusion suivante).

g) Il paraît qu'une certaine imprécision eût lieu dans la communication par Aladel du contenu de l'apparition entendu de Catherine. La mention de la représentation de la France au globe est souvent liée, en relation courante, à la boule terrestre sous les pieds de Marie¹²⁹. Cela est suggéré par les rapports d'interrogations des Pères Aladel et Etienne (pas constaté directement) présentant leurs dépositi-

¹²⁸ *Idem*. Elle allait dire qu'il fut « d'une couleur verdâtre, avec des taches jaunes ». Son message au sujet de la couleur peut être vraisemblable : dans l'apocalyptique juive la couleur verte symbolise la maladie inguérissable, mortelle, et elle y est aussi présente liée à la couleur jaune (voir p.ex. 3 Hen 44, 5 ; OracSib 1, 240).

¹²⁹ Ainsi, p.ex. MISERMONT, *Les grâces extraordinaires*, pp. 111-112. Quand nous parlons du motif de la France, nous pensons à une représentation de la patrie de la voyante, p.ex. au sens de ses contours géographiques et non de son inscription. Cela est basé sur le verbe de « représenter » employé par Catherine qui signifie « exhiber », « évoquer ». Certains, en interprétant les dires de la voyante commencèrent plus tard à prétendre qu'il y eût une inscription « la France » — p.ex. Sœur Tanguy (PO, ses. 24, dans : DChD 2, n° 906 [p. 229]).

tions à propos de l'apparition¹³⁰ (en marge : nous avons à faire avec une inconséquence de la part du confesseur qui passe sous silence la boule terrestre sous les pieds de Marie). Quand on parcourt les notes de Catherine, il en résulte quelque chose de contraire. On peut quand même déduire d'une relation de 1841, pas très claire à ce sujet, que le motif de la France fut présent sur le globe tenu par Marie entre ses mains ; les notes du printemps 1876 le confirment d'une manière univoque¹³¹.

C'est Aladel qui paraît être responsable de cette divergence par rapport aux relations de Catherine. Il se rapporta à contre-cœur à la visualisation de la vision de la Vierge au globe ; il n'en dit mot dans aucune de ses relations¹³². Il n'est pas question, non plus, de cette vision dans le rapport de Quentin établi lors de l'interrogation du confesseur de Catherine — ce qui veut dire qu'il la passa sous silence pour une fois de plus¹³³. Aladel évoqua pourtant devant le délégué de l'archevêque de Paris les grâces particulières pour la France, car cela trouva sa place dans le rapport¹³⁴. La mention de la France dut lui paraître, en tant que Français, intéressante au point qu'il ne voulait pas l'omettre. En résultat, elle se trouva dans le rapport établi dans le contexte de la vision de l'avvers. C'est là qu'est la cause de la divergence et de la reproduction de la faute : vu le fait de passer sous silence la vision où la Vierge porte le globe entre ses mains, une mention des grâces pour la France, par la force des choses, fut associée avec l'avvers de la Médaille où le globe se trouve sous les pieds de Marie.

Nous constatons que le motif de la France fut présent sur le globe tenu par la Ste Vierge entre ses mains¹³⁵. La déposition de Sœur Tanguy¹³⁶ y est aussi utile : il en résulte, de ce qu'elle parle de l'entretien

¹³⁰ Rapports de 1836, dans : DChD 1, n° 298 (p. 235), n° 299 (p. 241), n° 368 (p. 264).

¹³¹ DChD 1, n° 456 (pp. 292-295) et n° 632 (p. 345).

¹³² Bien qu'il ait demandé à la voyante de noter ses épreuves, il ne les publia pas. C'est ainsi qu'il fit au cas de l'apparition du 18 au 19 juillet 1830, de la vision de la Croix ou du Cœur de St. Vincent.

¹³³ Même s'il l'évoqua, elle ne fut pas pour quelques raisons relevée dans le rapport.

¹³⁴ DChD 1, n° 298 (pp. 235-236). Dans toutes ses relations précédentes il ne le fit pas parce qu'il savait que cela se liait à la vision de la Vierge au globe qu'il n'acceptait pas. Il n'en parle qu'au moment du procès diocésain ordonné par l'archevêque de Paris, H. Quélen.

¹³⁵ La même opinion est présentée p.ex. par CRAPEZ, *Message*, pp. 34-36 ; LAURENTIN - ROCHE, *Catherine Labouré*, pp. 76 et 78.

¹³⁶ PO, ses. 24, dans : DChD 2, n° 906 (pp. 229). Au sujet de la crédibilité de la déposition, voir le point 1.2.a.

de Sœur Dufès avec Sœur Catherine, à savoir, que les rayons de lumière tombaient sur le globe entre les mains et particulièrement sur le lieu représentant la France. Même si cette relation nous provient de seconde main, elle est pourtant en accord avec les témoignages de la voyante même, cités à ce propos. Le motif de la France, fut-il présent aussi sur la boule terrestre sous les pieds de Marie ? On ne peut pas l'exclure d'une manière univoque. En vérité, même si Marie parle des grâces pour la France et le monde avant que la vision ne prenne le cadre oval (forme de médaille), pendant que la terre sous ses pieds est une partie de la phase « médiane » qui suit, la voyante n'approuve pas et ne nie pas que le motif soit encore présent. Si le motif de la France avait été présent aussi sur la boule terrestre sous les pieds de la Ste Vierge, cela aurait été une preuve de plus que le globe changea de position et, par conséquent, que Marie ne tint plus entre ses mains au moment où le niveau central eut été recouvert¹³⁷.

h) La conclusion concernant la présence du motif de la France sur le globe tenu par Marie entre ses mains permet d'expliquer une difficulté relevée par certains auteurs, à savoir, que les rayons jaillissant des anneaux aux doigts de Marie se dirigeaient dans le sens inverse par rapport au globe entre ses mains. Catherine constate d'une manière univoque que les rayons tombent, le plus fort, sur le lieu qui désigne la France¹³⁸. Si le motif de la France apparaît sur le globe tenu dans les mains (c'est à ce moment qu'eut lieu le phénomène de la diffusion des grâces, voir auparavant), les rayons jaillissant dans tous les sens devaient tomber aussi sur la boule terrestre tenue entre les mains. C'est ainsi que le comprit Sœur de Geoffre à laquelle est attribuée la note qui explique le croquis de Letaille¹³⁹. La question des rayons sortant dans le sens inverse par rapport au globe tenu entre les mains introduit un problème inexistant.

i) Selon une conviction commune, pendant l'apparition de novembre (et de décembre) 1830 l'Immaculée porta un manteau couleur bleue. Les premiers témoignages sont : le tableau de Lecerf (1835) et une

¹³⁷ La boule terrestre sous les pieds de Marie, fut-elle aussi en or ? Plutôt non. Alors, Catherine aurait été convaincue que la Ste Vierge ne la tenait plus entre ses mains.

¹³⁸ Notes de 1876, dans : DChD 1, n° 634a (p. 349); voir aussi ses récits autographes de 1841 et de 1876, dans : DChD 1, n° 456 (p. 294), n° 631 (p. 344), n° 632 (p. 345); aussi le rapport de Quentin de l'interrogation d'Aladel, dans : DChD 1, n° 298 (p. 235).

¹³⁹ « [...] éclaire vivement la terre, particulièrement contre les mains d'où part le foyer de lumière », dans : DChD 1, n° 461 (p. 301).

relation du confesseur de Catherine, Aladel (« bleu argenté »)¹⁴⁰. Laurentin cite encore la note évoquée ci-dessus qui décrit le croquis de Letaille¹⁴¹. Ces témoignages ont leur source — selon lui — dans la relation de Catherine. Ce n'est pas si évident. Premièrement, Catherine ne dit jamais quelle fut la couleur du manteau de Marie, ou qu'il fût présent pendant n'importe laquelle des apparitions ! Deuxièmement, Chevalier suggère dans son livre que la couleur bleue du manteau peut provenir d'Aladel (couleur de la Ste Vierge) qui s'appuya sur la croyance commune¹⁴². Il admet aussi qu'Aladel aurait pu confondre l'apparition de la Médaille avec l'apparition du 18 au 19 juillet 1830, quand Marie portait le vêtement mélangé de blanc et de bleu¹⁴³. Les constatations de Chevalier montrent ses doutes sérieux en ce qui concerne la relation sur le manteau bleu. Si la relation d'Aladel n'est pas sûre, la couleur bleue au tableau de Lecerf ne constitue pas de preuve parce que c'est le confesseur de Catherine qui fut la source des informations obtenues par l'artiste (voir conclusion « c »).

Nous pouvons dire la même chose du croquis de Letaille et de la note qui l'accompagne, écrite par Sœur de Geoffre. La description jointe au croquis indique en ce qui concerne la couleur du manteau « bleu céleste » par quoi elle ne fait pas rapport à la relation de Catherine mais aux indications d'Aladel. En plus, la note contient des différences par rapport à la relation de la voyante : c'est la demi-lune qui fut placée sous les pieds de Marie qui n'eut pas été présente durant l'apparition (point 1.1.). Et puis encore, dans la note, il n'y a pas de plein accord avec la version de Catherine au sujet de la couleur du voile (la voyante reste conséquente dans ses trois relations : « Un voile blanc » ; la note est moins précise : « Voile aurore »). Dans le cas de la couleur du manteau, la note, de manière pareille, ne doit pas forcément rendre fidèlement le contenu de l'apparition. Plus encore, Aladel, qui demanda à Catherine la couleur du voile (conclusion « c »), dans ses relations fuit toute mention à son sujet et à sa couleur blanche : il n'écrit qu'une seule fois, d'une manière énigmatique, que ce fut le « voile aurore »¹⁴⁴. Tout cela fait des doutes dont l'ombre s'étend sur la relation du manteau bleu.

¹⁴⁰ Déposition du 16 février 1836, dans : DChD 1, n° 298 (p. 235) ; voir aussi la notice nécrologique de Sœur de Geoffre du 1^{er} janvier 1878, dans : DChD 2, n° 655 (p. 86).

¹⁴¹ *Vie authentique*, vol. 2 : *Preuves*, p. 191, note 110.

¹⁴² *Médaille Miraculeuse*, pp. 78-79.

¹⁴³ Une question se pose, à savoir, où Chevalier puisa cette information parce que dans les notes relatives de la voyante on ne parla pas d'un manteau (voir DChD 1, n° 564 et 637/638) — est-ce directement de sa part ?

¹⁴⁴ Voir LAURENTIN, *Vie authentique*, vol. 2 : *Preuves*, p. 191, note 111.

C'est Catherine qui nous apporte une preuve décisive. Dans les descriptions de la vision de la Vierge au globe, la voyante souligne conséquemment qu'elle fut « vêtue/habillée de blanc »¹⁴⁵, et à chaque fois elle n'énumère que ses « robe et voile ». Si elle n'énumère pas une seule fois le manteau, la conclusion suivante s'impose, c'est-à-dire qu'il ne fut pas présent ou qu'il fut aussi blanc. C'est la description du vêtement de l'Immaculée qui prévaut pour l'absence du manteau : elle portait une robe « [...] à la vierge montante », à savoir, jusqu'au cou, jusqu'aux chevilles, à manches longues ; et puis encore, le voile sur sa tête tombait des deux côtés jusqu'à ses pieds!¹⁴⁶. Dans la description du vêtement de Marie il n'y a pas de place pour un manteau : c'est le voile qui constitue son habit de dessus. Le manteau n'est pas présent non plus sur la statue de l'Immaculée faite selon les indications de Catherine. Nous rencontrons la même situation p.ex. à Lourdes ou à Fatima (les différences ne concernent que des détails) : Marie porte une robe blanche et un voile blanc qui retombe jusqu'à ses pieds.

Nous croyons moins probable que Catherine mît le manteau conséquemment sous silence (ses notes de 1841 et de 1876) pour éluder la divergence entre sa propre version et celle d'Aladel parlant de la couleur bleue du manteau et diffusée auparavant. Dans ce cas-là, le manteau aurait été sûrement blanc. La première explication nous convainc plus : dans la description du vêtement de Marie il n'y a pas de place pour un manteau. C'est Aladel qui ajouta le manteau (et sa couleur) se rapportant à l'iconographie mariale d'époque. Nous constatons que la tenue de l'Immaculée pendant l'apparition du 27 novembre (et de décembre) 1830 constitua une seule composition du blanc (harmonieuse avec la demi-boule blanche, voir point 1.1.).

j) Dans notre dernière conclusion, nous désirons revenir au sujet de la position des mains de Marie dans la phase dite « médiane ». Nous dûmes au point 1.2.b. que, si le niveau central eut resté recouvert jusqu'au moment où Catherine aperçut le revers, nous ne pouvons pas définir d'une manière univoque quelle eut été la position de ses bras après la disparition du globe de ses mains. Père Aladel — se rapportant à l'iconographie d'époque — admit qu'ils eurent été

¹⁴⁵ Dans l'entretien avec Chevalier (*Médaille Miraculeuse*, p. 79), à sa question, la voyante définit le blanc du vêtement de Marie comme « blanc mat » pareil à l'aurore (une teinte délicat de jaune ? — c'est ainsi que Lecerf comprit la couleur du voile, voir à ce sujet la conclusion « c »).

¹⁴⁶ DChD 1, n° 455 et 456 (p. 292).

tendus vers le bas et nous retrouvons cet état de choses sur l'avvers de la Médaille. C'est à ce moment que nous voulons présenter une autre possibilité, signalée auparavant, c'est-à-dire, que les mains de Marie furent pliées pour la prière.

Premièrement, selon la voyante l'Immaculée demeurait, pendant la vision dite au globe, en prière à Dieu. Après la disparition du globe de ses mains, ses bras purent prendre une position naturelle pour la prière, comme p.ex. à Lourdes ou à Fatima (elle porte le même vêtement, conclusion « i »).

Deuxièmement, les rayons de lumière diffusés par les anneaux à ses doigts, allaient créer dans la vision de la Vierge au globe, comme deux éventails ou deux demi-boules de lumière (une boule au total)¹⁴⁷. Au moment de la disparition du globe, si ses mains furent pliées pour la prière, aucun changement de forme et de position de lumière ne se produit. Celui-ci se serait effectué au moment où les bras se seraient dirigés vers le bas; c'est le niveau central qui aurait été dégagé en partie et, par conséquent, la voyante aurait pu s'apercevoir de l'absence du globe à la hauteur du cœur de Marie.

Troisièmement, comme des témoins oculaires le confirment, Catherine répéta souvent que l'apparition de Lourdes eut lieu parce que ses supérieures eurent manqué à la réalisation de la demande de Marie, surtout de la mise de la chapelle à la rue du Bac à la portée des fidèles¹⁴⁸. La voyante se plaignait pour cela devant la Ste Vierge et allait dire au début de 1858 qu'elle apparût ailleurs¹⁴⁹. Un mois plus tard, le 11 février, la première apparition eut lieu à Lourdes. Selon Catherine Lourdes constitua un complément à ce qui aurait pu avoir lieu dans la chapelle des Filles de la Charité¹⁵⁰. Si nous acceptons une telle dépendance de l'apparition de Lourdes de celle de la

¹⁴⁷ Voir DChD 1, n° 456.

¹⁴⁸ Ses supérieures prirent une telle décision pour le caractère de la maison (noviciat) et le nombre important de sœurs, à savoir, quelques 500 (y compris presque 300 novices).

¹⁴⁹ Sœur Dufès retrouva, parmi les choses que Sœur Catherine laissa après sa mort, une feuille écrite par elle avec ses mots de plainte terminés par une constatation: « [...] manifestez-vous ailleurs! » (relation de Père E. Mott, dans: DChD 2, n° 770 [p. 137]; voir aussi une lettre de Père P. Hamard du 25 septembre 1878 dans: DChD 2, n° 676 [pp. 112-113]).

¹⁵⁰ Déposition de Sœur M. Cosnard du 3 février 1898 (PO, ses. 39), dans: DChD 2, n° 942 (p. 265); aussi la relation de Sœur A.-M. Tranchemer de 1894 (DChD 2, n° 819 [p. 159]). En plus, la voyante s'opposa décidément quand les sœurs se mettaient en pèlerinage à Lourdes, à La Salette ou à un autre sanctuaire, disant qu'elles eurent tout cela à la rue du Bac (notes de Sœur Dufès de 1877, dans: DChD 2, n° 645 [p. 48]; relation de Sœur Tranchemer, dans: idem).

rue du Bac, l'Immaculée dans la phase « médiane » put avoir les mains pliées pour la prière de la même manière¹⁵¹.

En vertu des raisons présentées nous croyons que derrière la lumière éblouissante, quand Marie ne tenait plus le globe entre ses mains, ses bras furent pliés pour la prière.



Pour terminer, nous désirons attirer l'attention que les deux aspects de la mission de la Ste Vierge dans la vision au globe, proposés aux points précédents, qui ont son reflet sur les deux faces de la Médaille, confirme que le contenu de l'avvers (indépendamment de la position des bras de Marie) est en accord avec le déroulement réel de l'apparition. Cela nous permet de rejeter les doutes de Coste en ce qui concerne l'existence de la vision où la Vierge tient le globe entre ses mains : celle-là constitue une « matrice » par rapport à la Médaille, et puis encore une clé pour expliquer le symbole de la lettre « M » avec la croix sur la base (autrement ce n'aurait pas été possible).

L'admission de la phase semblable à ce que présente l'avvers actuel ne dit pas forcément que nous comprenons le déroulement de l'apparition de la même manière comme les auteurs cités dans la note 6. Comme nous le dîmes, ce sont les deux faces de la Médaille qui — selon notre conviction — comprennent le contenu de la vision de la Vierge au globe (pas une simple séquence des images et du contenu).

¹⁵¹ Quand nous comparons l'apparition de la rue du Bac aux apparitions mariales ultérieures (p.ex. à La Salette, à Lourdes ou à Fatima), nous avons l'impression que — conformément aux dires de Catherine — elles constituent un complément à la première qui les surpasse sur certains points. La plus grande importance de l'apparition de la rue du Bac se manifeste par les égards suivants : 1) lieu de rencontre : la chapelle — en présence du Saint-Sacrement ; à La Salette, Lourdes, Gietrzwałd, Fatima et dans d'autres cas — en plein air, 2) degré d'intimité de la rencontre : pendant la première apparition (dans la nuit du 18 au 19 juillet 1830) Catherine pose ses mains sur les genoux de la Ste Vierge et a avec elle une conversation cordiale d'environ deux heures ; dans les autres cas nous avons un contact visuel au-delà d'une certaine distance, 3) message de l'apparition : la vision de la Vierge portant le globe entre ses mains et la Médaille (surtout le revers) constituent — pour des raisons de leur contenu — un héritage qui n'a pas d'égal dans les apparitions mariales ultérieures. Même si Marie dit à Lourdes d'elle même qu'elle est l'Immaculée Conception (non seulement pour avoir été conçue sans péché), cela résulte du fait que l'apparition de la rue du Bac eut lieu avant la proclamation du dogme, à Lourdes après le dogme. La vérité sur l'Immaculée Conception de Marie fut pourtant révélée pour la première fois à la rue du Bac où l'apparition de Lourdes a sa source.

5. MESSAGE THÉOLOGIQUE DE LA MÉDAILLE

Nous attirerons l'attention sur les deux aspects-clés du message. Nous ferons rapport principalement au contenu du revers parce que celui de l'avvers conduit à l'état au revers (voir le résumé du point 3.). C'est de cette manière que nous présenterons le développement du message signalé auparavant par rapport à la vision de la Vierge au globe.

5.1. Vers la perfection ultime de l'Église

Nous dîmes qu'entre la mission de la Ste Vierge à l'avvers de la Médaille et celle au revers une différence s'exposait : dans le premier cas, elle supplie et diffuse les grâces méritées par le Fils de Dieu (relation : Fils – humanité) ; dans le deuxième, elle présente au Seigneur l'humanité rachetée (relation : humanité – Fils). Dans ce dernier cas, il n'est pas question de dompter les forces du mal. Il est difficile de consentir, d'après la clé adoptée, à ce que le même motif de la lutte contre les forces du mal soit présenté encore une fois au revers. En plus, si la supplication pour les grâces fut séparée, sur la Médaille, de l'action d'offrir l'humanité au Seigneur, et même la précède, dans le geste d'offrir l'humanité nous n'avons plus à faire, comme dans la vision de la Vierge au globe, avec une prière pour les grâces dans la lutte contre le mal. Nous croyons que le message de l'action d'« offrir » au revers se concentre sur un autre aspect. En nous appuyant sur les analyses appliquées, nous avons le droit de croire que le mystère de l'Église du Christ, exprimé au revers de la Médaille, est une annonce de la perfection ultime. Après la lutte contre les forces du mal par le moyen des grâces attribuées et l'annonce de la victoire définitive sur elles (avers), nous avons au revers l'image de l'union parfaite du Christ et de son Église (image des étoiles) : y compris de la Mère et du Fils (image des cœurs), ainsi que de Marie et de l'humanité rachetée (lettre « M » avec la croix). Le revers de la Médaille, qui par sa symbolique dépasse le contenu de l'avvers, et de toute la vision de la Vierge au globe, constitue le point culminant de l'apparition dans l'image de la perfection ultime de l'Église.

L'image des deux cœurs blessés ne s'oppose pas à l'interprétation ci-dessus, car elle ne se rapporte pas au seul événement du Calvaire, mais plutôt à ses effets constamment actuels. C'est grâce au supplice du Fils, avec lequel sa Mère souffrit par l'union parfaite, que sont possibles le triomphe ultime et la perfection de l'Église du Christ.

Nous pouvons donc définir le sens du globe d'or, qu'offre Marie, dans la symbolique de la lettre « M » et de la croix (rapport à l'offrir

au Seigneur l'humanité dans la vision dite au globe, voir le point 2.1.b.). Si la mission de la Ste Vierge exprimée à l'avvers conduit (par force de Dieu) à l'état de la perfection complète de l'Église au revers, nous apercevons dans le geste où elle offre le globe d'or la perfection ultime des sauvés. Si le blanc symbolise l'innocence préalable intacte de l'Immaculée (« habillée de blanc »), l'or symbolise l'innocence récupérée de tout le reste des rachetés (image de fonte et de purification: à comparer Sag 3, 5-6; 1 Pe 1, 7; Ap 3, 18 et 21, 18.21). Il faut attendre l'accomplissement du contenu de la symbolique de la lettre « M » avec la croix sur la base, en tant que l'annonce de la perfection totale et ultime des rachetés, au temps de la parousie. C'est dans ce contexte que *le geste de tenir l'humanité dans les mains et de l'offrir au Christ prend dans la symbolique du revers une signification particulière: c'est comme une supplication de la Mère et de la Reine pour l'accomplissement définitive de l'histoire du salut*¹⁵². Dans la partie-clé de la vision de la Vierge au globe, Marie eut les yeux dirigés vers le haut¹⁵³; d'autant plus que cela se rapporte au message de la symbolique de la lettre « M » avec la croix. En plus, la voyante écrit que ce qu'elle ressentait n'est pas possible à exprimer¹⁵⁴.

L'interprétation ci-dessus permet d'approfondir la symbolique des douze étoiles: l'Agneau de Dieu ayant le soin principal (à l'égard de la protection de Marie) de l'humanité rachetée — c'est l'Agneau victorieux, triomphant de Ap 21-22, qui y est représenté comme la lumière du monde. Grâce à l'analogie de l'avvers avec Ap 12, l'analogie du revers avec Ap 21-22 paraît admissible: dans le premier cas l'humanité rachetée, accompagnée de la Mère de Jésus, lutte contre les difficultés sur le chemin vers les cieux; dans le deuxième nous avons à faire avec l'Église triomphante, c'est-à-dire, avec celle qui atteint le but ultime, la perfection. Le rapport à Ap 21-22 devient possible grâce au motif des étoiles et de la lumière (attribut divin) qui se trouva au revers.

La révélation du mystère de l'Immaculée Conception, dans les paroles comprises à l'avvers, prend une signification approfondie: la perfection de Marie (symbolique du blanc) constitue l'annonce de la perfection ultime de tout le reste des rachetés (symbolique de l'or).

¹⁵² C'est pour cela que nous prions « Notre Père » (Mt 6, 10a); voir aussi *Didache*, X, 6. Ce sens n'aurait pas été mis en relief si la Médaille avait été faite conformément à la volonté de Catherine. Le revers aurait répété symboliquement la supplication des grâces de l'Immaculée dans la lutte contre le mal (voir point 1.3.).

¹⁵³ Relation de Catherine de 1841, dans: DChD 1, n° 456 (p. 293).

¹⁵⁴ Récit autographe d'avril 1876, dans: DChD 1, n° 635 (p. 351).

La Mère de Jésus prend une part active au pèlerinage de l'humanité rachetée vers les cieux : elle l'aide — grâce à la force de Dieu — à combattre les manœuvres de Satan, diffusant sur elle les grâces méritées par son Fils. La mission céleste de Marie, exprimée à l'avvers, conduit l'humanité rachetée à la pleine harmonie avec le Christ (revers) — comme l'état de l'Église présenté dans Ap 12 conduit à l'état de Ap 21-22. La Médaille miraculeuse affirme non seulement le rôle actuel de Marie dans l'Église mais annonce, en elle aussi, la position ultime de la Mère de Jésus : Marie au geste d'élever et de présenter le monde racheté au Seigneur apparaît comme Mère des rachetés sur leur chemin vers les cieux et pour l'éternité. Par cette conclusion nous aboutissons à la deuxième conclusion théologique.

Avant d'y passer, nous désirons attirer l'attention sur ce que, contrairement à ce que l'on croit assez communément¹⁵⁵, l'avvers a un aspect pas tellement glorieux mais qu'il a plutôt le sens de la lutte temporelle contre les forces du mal sur le chemin vers la patrie céleste (à comparer Ap 12) ; quant au revers, il n'accentue pas l'aspect de la souffrance mais de l'union par la souffrance préalable (image des cœurs), à savoir, une harmonie parfaite avec le Christ à laquelle aspire toute l'Église, et il annonce son triomphe ultime (à comparer Ap 21-22).

5.2. La relation maternelle de Marie envers l'Église

Ce sujet accentue à nouveau le revers : Marie en tant que la Mère du Fils de Dieu reste dans l'union parfaite avec lui (image des cœurs) ; cette relation constitue la base de son rapport maternel envers les rachetés (lettre « M » avec la croix). La maternité divine de Marie est présente à la base de sa relation avec le Fils et l'humanité. La plus grande importance du message du revers par rapport à l'avvers¹⁵⁶ conduit à la conclusion que Marie dans la présentation de toute la Médaille apparaît principalement en tant que Mère : d'abord et avant tout par rapport au Fils de Dieu (maternité réelle), puis par rapport à l'humanité rachetée (maternité spirituelle). La Médaille miraculeuse confirme cette vérité théologique que Marie est Mère du Fondateur de l'Église et mère spirituelle de tous les rachetés. Si le symbole des douze étoiles exprime l'unité indissoluble du Christ et de l'Église (point 2.3.), la maternité de Marie par rapport au Christ embrasse aussi l'Église fondée par lui. L'union parfaite de la Mère et

¹⁵⁵ Voir p.ex. FEUILLET, *La doctrina Mariana*, dans : *Las apariciones* ; ZEDDE, *Medaglia Miracolosa* et autres.

¹⁵⁶ Voir le résumé du point 3.

du Fils s'inscrit dans son union parfaite avec l'Église et permet d'étendre la relation maternelle avec le Fils sur tous les rachetés. Marie, étant Mère du Christ uni indissolublement avec l'Église, est en même temps Mère de l'Église. C'est le revers de la Médaille qui manifeste cette vérité dans la présentation des relations réciproques et de la position occupée par Marie.

Le motif des douze étoiles — comme nous le démontrâmes — déplaça l'accent de la vision de la Vierge au globe au revers de la Médaille (et à la Médaille même), c'est ainsi qu'il le déplaça du titre de reine du monde (Catherine comprit la vision de cette façon), au titre de Mère de l'Église. Dans l'ensemble du message de la Médaille (de sa forme présente), la vérité de la relation maternelle de Marie envers l'Église est supérieure au titre de reine du monde.

Malgré l'état de choses présenté ci-dessus, les titres de reine du monde et de Mère de l'Église ont la même étendue: si l'Église du Christ enveloppe tout le monde, le titre de reine du monde a la même étendue que sa relation maternelle envers l'humanité. C'est pourquoi dans la présentation de l'avvers, le rapport maternel de Marie pour l'Église sur son chemin vers l'état de perfection ultime est aussi présent: le soin maternel pour le peuple de Dieu en pèlerinage se manifeste par sa participation puissante, par le moyen des grâces suppliées, dans la lutte de ce peuple contre le mal. Le message de l'avvers reste en accord avec la présentation de la Ste Vierge au revers. Les deux faces de la Médaille, bien qu'avec une intensité différente, comprennent une garantie de la protection maternelle de Marie.

La maternité de Marie par rapport à l'Église a un trait à la médiation. Sa médiation, en ce qui concerne la distribution des grâces à l'avvers de la Médaille, ne suscite pas de doutes: nous l'apercevons en tant que la volonté de Dieu qui est le résultat de son rôle joué dans la mission rédemptrice du Fils de Dieu et de la position occupée dans le mystère de l'Église. Nous y avons à faire avec la mission de l'Auxilia-trice céleste à l'étape présente de l'histoire du salut. Le deuxième genre de médiation c'est l'accomplissement de la mission présente, temporelle. Par le geste d'offrir, elle présente au Seigneur l'humanité rachetée des péchés qui atteint la perfection ultime. Ce deuxième aspect de sa médiation découvre la position insolite de l'Immaculée qui dépasse de loin tout le reste des rachetés¹⁵⁷. La médiation de Marie en tant que Mère de l'Église se distingue par sa mission au double aspect et à la double direction entre le Sauveur et l'humanité.

¹⁵⁷ *Lumen gentium*, n° 53. Voir le contraste entre la symbolique du globe d'or et le blanc de son vêtement (et de la demi-boule blanche), c'est-à-dire, du symbole de son innocence intacte et de son union parfaite avec le Fils de Dieu (voir point 1.1.).

La mission maternelle de la Ste Vierge à l'avère conduit à l'état au revers : Marie en tant que Reine du monde et Mère de l'Église partage le sort de l'humanité rachetée et par la force des grâces méritées par le Christ, la soutient sur le chemin vers l'union parfaite avec lui.

PS: Au Rédempteur de l'humanité et à sa Mère et la nôtre — en reconnaissance de la grâce du saint baptême qui me fut administré le 27 novembre 1960, le premier dimanche de l'avent, le cent trentième anniversaire de l'apparition de la Médaille miraculeuse.

Auteur